

Rapport de l'ordonnateur et de l'agent comptable

**Conseil d'administration du
16 mars 2023**

ANALYSE DU COMPTE FINANCIER 2022

Table des matières

L'université d'Aix Marseille	3
Éléments marquants de l'exercice 2022	4
Les Agrégats	6
I – LES OPERATIONS BUDGETAIRES	9
A - Les recettes encaissées (RE)	9
B - Les Autorisations d'engagement (AE)	13
1. Les AE de personnel	14
2.1 Les AE de fonctionnement	19
2.2 Les AE d'investissement	21
2.3 Focus AE de la fondation A*Midex	24
C - Les Crédits de paiement (CP)	25
D – Le Solde Budgétaire	26
II – COMPTABILITE GENERALE – DROITS CONSTATES	28
A – Le compte de résultat	28
1) Produits - Recettes de fonctionnement	29
2) Charges - Dépenses de fonctionnement	34
B – L'Investissement	40
1) Les recettes d'investissement	40
2) Les dépenses d'investissement	40
III- ANALYSE DE LA SOUTENABILITE EN COMPTABILITE BUDGETAIRE	42
A – Les restes à payer, restes à engager et restes à encaisser	42
B – L'équilibre financier	43
IV- DIAGNOSTIC FINANCIER	44
A– La capacité d'autofinancement	44
B - Bilan fonctionnel	45

L'université d'Aix Marseille

Par définition, le bilan comptable représente la situation patrimoniale et financière à un instant T. Cette photographie est souvent réalisée à la clôture de l'exercice comptable, le 31 décembre. Le bilan fait partie du compte financier. Plus globalement, en comptabilité générale, le compte financier intègre le bilan, le compte de résultat, les annexes, l'inventaire.

La partie comptabilité générale fait l'objet d'un audit légal réalisé par des commissaires aux comptes. Leur mission consiste à s'assurer, avec pour objectif de certifier, que les états financiers sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du patrimoine et du résultat.

Pour l'exercice 2022, et suite à leur audit, les commissaires aux comptes certifient les comptes sans réserve. Il s'agit du plus haut degré de certification.

Par ailleurs, la liasse budgétaire compose également le compte financier.

Le compte financier de l'université d'Aix-Marseille (AMU) comprend divers budgets de rattachement dont :

- le Centre National de Formation en Microélectronique (CNFM),
- l'Institut Interuniversitaire d'Etudes et Culture Juives (IECJ),
- le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS),
- les deux fondations universitaires :
 - la Fondation A*Midex,
 - la Fondation IMERA.
- le Budget Annexe Immobilier (BAIM) destiné à isoler les dépenses et recettes relatives à l'immobilier.

L'Université est ainsi dotée d'un effectif **de 7760 ETPT au 31/12/2022**.

Le compte financier 2022 est produit conformément au décret du 7 novembre 2012 sur la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP). Antérieurement au décret GBCP, la soutenabilité budgétaire s'appréciait au regard du compte de résultat qui devait être présenté à l'équilibre et du niveau de fonds de roulement. Cette doctrine ne tenait pas compte de la dimension pluriannuelle des engagements donnés, ni des variations liées à la trésorerie.

Désormais, la soutenabilité budgétaire s'apprécie à partir de données issues des deux comptabilités budgétaire et patrimoniale : les restes à payer ; les opérations pluriannuelles ; le solde budgétaire ; la variation de la trésorerie (fléchée ou non) ; le résultat, la capacité d'autofinancement, la variation du fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

La présente analyse a été conduite à partir des comptes de l'exercice 2019 à 2022 pour la partie comptabilité patrimoniale et 2021 et 2022 pour la partie comptabilité budgétaire.

Ce rapport constitue une version consolidée des éléments d'analyse de l'ordonnateur et du comptable.

Éléments marquants de l'exercice 2022

Alors que le Ministère avait annoncé fin 2021, la fin des allocations supplémentaires au titre de la **Loi ORE**, de nouveaux crédits ont été attribués au titre de l'année 2021/2022 pour la création de places pour les filières en tension.

2 104 K€ ont été octroyés en supplément.

- 1 812 K€ de façon non pérenne
- 291 K€ de manière pérenne

Une campagne d'emplois avec un **remplacement de 9 sur 10 départs et la création d'une trentaine de postes**

Des nouvelles mesures ÉTAT :

- La Loi de Programmation de la Recherche (+4,1 M€)
- Ruptures conventionnelles
- Primes de fin de contrat
- Protection sociale
- Télétravail
- Prolongation du PPCR

82% des actes liés à la **dévolution du patrimoine** représentant 92% de la valeur des biens transférés, ont été signés en 2022

Signature d'un **contrat d'avenir** (nouveau CPER, 2021-2027) pour 6 opérations structurantes d'un montant global de 107,3 M€ dont 7 M€ cofinancés par AMU.

L'établissement a adopté le 20 septembre 2022 la mise en place du dispositif de **CIA (complément indemnitaire annuel)** à destination des personnels fonctionnaires (titulaires et stagiaires) **et de PIA (prime indemnitaire annuelle)** à destination des personnels contractuels au titre de l'année universitaire 2021/2022 et avec mise en paiement sur la paye de décembre 2022.

En application des dispositions du décret du 7 juillet 2022, la valeur du **point d'indice** de la fonction publique est augmentée de 3,5% à compter du 1er juillet 2022, la valeur mensuelle passe donc de 4,686 € à 4,85 € brut.

Cette hausse impacte l'ensemble des personnels indicés de l'université, ainsi que les primes comme les heures de cours complémentaires
Impact annuel pour AMU de 16,9 M€ [titulaires et contractuels]

Sur l'année 2022, l'impact de 6 mois représente une dépense de 7,81 M€, non financée par le MESRI.

La loi de programmation de la recherche, votée pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur, a vocation à renforcer l'attractivité des métiers de la recherche en France via le financement et l'organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

- **En 2022**, dans le cadre de la mise en œuvre du RIPEC, l'établissement a reçu des crédits pérennes permettant d'appliquer l'ensemble des **décrets pour 4,1 M€ dont notamment : 2,1 M€ de refonte indemnitaire** (EC et enseignants du second degré), **0,6 M€ sur les emplois contrats doctoraux** (création et revalorisations), **0,5 M€ de repyramidage**
- **Contrats doctoraux** (création et revalorisation), 0,7 M€
- **Dotation au démarrage des maitres de conférences (430 K€), moyens aux laboratoires (1,1 M€)**

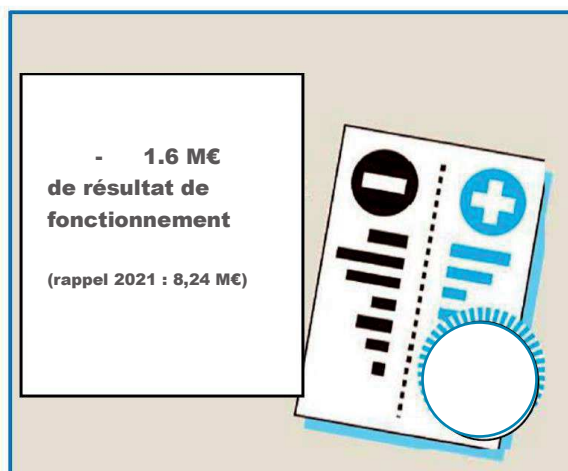
Impact de la **crise énergétique** compensé par l'Etat sur la SCSP en 2022 à hauteur de **3,8 M€**

Le **Plan Pluriannuel d'Investissement 2021-2025** d'un montant de **59,7 M€** (dont 35 M€ sur le volet patrimoine) a été actualisé et approuvé lors du Conseil d'Administration de décembre 2022. Ce PPI recense notamment toutes les opérations de GER (gros entretiens rénovation) et d'adaptation de locaux prévues sur 5 ans et financées sur la mobilisation du fonds de roulement d'AMU

Fondation A*Midex

- Déploiement de la feuille de route conforme aux prévisions : 7 appels à projets lancés. 181 projets labellisés pour 19,79 M€
- Accompagnement de la politique de site en lien avec la politique nationale : 70 projets, pour 411 M€
- 7 projets France 2030 ont été conventionnés en 2022
- Label Instituts d'établissement octroyé à 3 structures pré-existantes : Instituts Convergences, IMéRA
- Chaire Santé SMPM - A*Midex avec CMA-CGM pour un montant de 5 M€
- Montée en charge des projets EQUIPEX + (6,7 M€ d'AE consommées)

Les Agrégats



Exécution budgétaire 2022



22.7 M€
Capacité
d'autofinancement



Au regard des constats déjà dressés en cours d'année à l'occasion des budgets rectificatifs (BR), **le solde budgétaire ressort positif, à +17,8 M€**. Les recettes de l'établissement s'établissent à **760 M€ au 31 décembre 2022 pour un montant total de dépenses à 766,1 M€ en AE et 742,3 M€ en CP**.

Cette évolution tient, d'une part, à un niveau de recettes en deçà des prévisions du BR2 pour -12,8 M€, mais en progression de +6% soit +46 M€ par rapport à 2021.

La **hausse des recettes** s'explique essentiellement par les effets suivants :

- Une hausse de la subvention pour charge de service public de +12,4 M€, qui s'élève à 537 M€ en fin d'année (se référer aux faits marquants : loi ORE, LPR, fluides),
- De nouveaux financements publics de projets ou de contrats pour +22,6 M€ dont +19,2 M€ sur des projets fléchés financés par l'Union européenne (CIVIS, Erasmus) et +3,1 M€ sur des projets de recherche,
- Une augmentation des versements de financements de l'Etat fléchés (CPER, Plan de Relance) de +6,4 M€,
- Des ressources propres en progression : de +7,4 M€, à 58,7 M€ au 31 décembre avec notamment une hausse des formations par apprentissage pour +2,3 M€ ainsi que des recettes de valorisation de la recherche pour +2,3 M€.

Cet effet est légèrement atténué par une diminution de la collecte de la CVEC (fiscalité affectée) de -1,1 M€ (-25%).

D'autre part, en dépenses, l'année 2022 a été marquée par une **augmentation globale des AE toutes enveloppes confondues de +6%**, soit +44 M€ par rapport à 2021, dont +15 M€ au titre des AE financées sur projets ou contrats. Cette tendance à la hausse, bien que très en deçà des prévisions du BR2 (-69,1 M€), s'explique par une contractualisation de nouveaux marchés pluriannuels significative en 2022 (gardiennage et nettoyage) ainsi qu'à l'engagement pluriannuel sur les contrats CIVIS.

Les crédits de paiement (CP) ont évolué de +7%, +49,8 M€ par rapport à 2021. Les dépenses décaissées sont toutefois en sous-réalisation de -61,4 M€ par rapport à la re prévision de fin d'année (dont 30,3 M€ en fonctionnement et 22,1 M€ en investissement).

Ainsi, à l'issue de l'exercice 2022, le montant des crédits exécutés s'élève à :

- **Personnel** : 561 512 487 € en AE et 561 512 487 € en CP ;
- **Fonctionnement** : 134 379 327 € en AE et 111 260 360 € en CP ;
- **Investissement** : 70 190 938 € en AE et 69 606 741 € en CP ;
- **Recettes** : 760 092 219 €.

Les taux d'exécution au regard du BR2 2022 sont ainsi les suivants :

- **en AE :**
 - ✓ **98%** pour l'enveloppe de **personnel** ;
 - ✓ **80%** pour l'enveloppe de **fonctionnement** ;
 - ✓ **72%** pour l'enveloppe d'**investissement**.

- **en CP :**
 - ✓ **98%** pour l'enveloppe de **personnel** ;
 - ✓ **79%** pour l'enveloppe de **fonctionnement** ;
 - ✓ **76%** pour l'enveloppe d'**investissement** ;

- **en recettes, 98%.**

Pour une appréciation complémentaire de la situation de l'établissement, le résultat patrimonial d'AMU détaillé dans le compte financier est de -1,6 M€.

Ce résultat, associé au décalage des décaissements sur certains projets en investissement, conduit à un prélèvement sur le fonds de roulement de -10,7 M€. Fin 2022, le fonds de roulement comptable s'établit ainsi à 90,3 M€ contre 101,1 M€ à fin 2021.

Fondation A*Midex

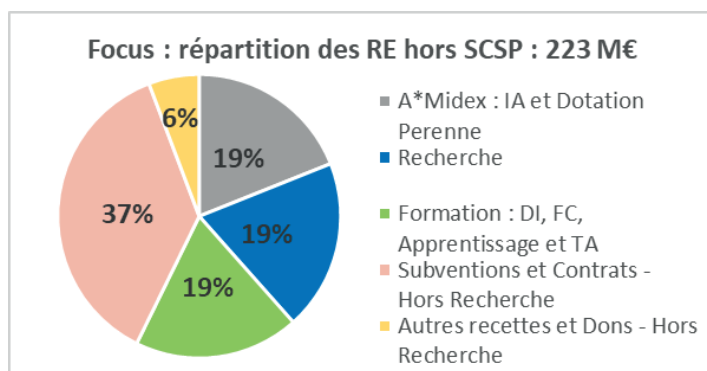
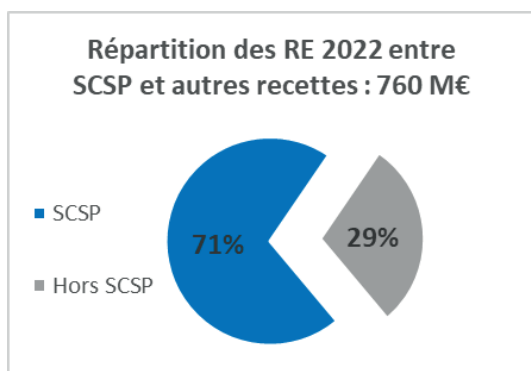
Le taux d'exécution des AE de la fondation s'élève à 70% et connaît une hausse significative par rapport à 2021 (+ 11 %). En CP, le taux d'exécution est de 68% et s'explique pour partie par un décalage conjoncturel de l'installation des projets lauréats de l'appel à projet Equipement recherche et en raison d'une sous-exécution des dépenses des Instituts d'établissement et des AAP lancés par la fondation.

I – LES OPERATIONS BUDGETAIRES

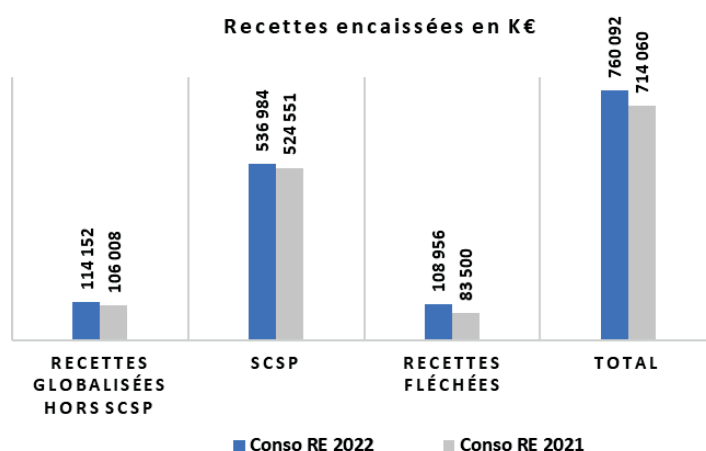
A - Les recettes encaissées (RE)

Les RE constituent les recettes encaissées qui ont été rapprochées d'une facture sur l'exercice concerné.

Les principales sources de financement de l'université d'Aix-Marseille sont constituées par la Subvention pour charge de service public attribuée par le MESRI, les recettes de formation, les subventions publiques (Europe, Etat, ANR) et les financements France 2030.



1. La consommation des RE en 2022 s'établit à 760 092 K€ contre 714 060 K€ en 2021, soit une augmentation de + 46 033 K€ (+6 %)



Cette consommation se décompose entre RE globalisées et RE fléchées de la manière suivante :

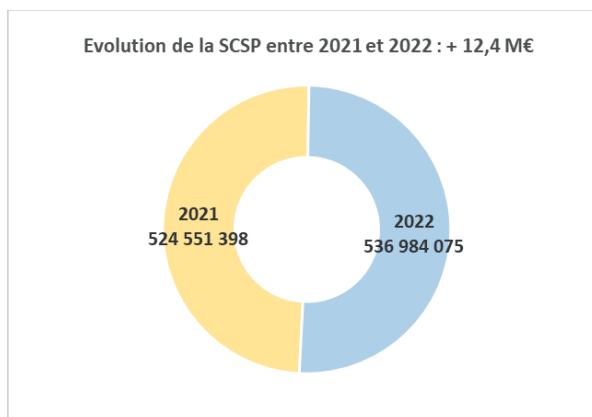
- ➔ **651 136 K€ en globalisé**, en augmentation de + 20 576 K€ par rapport à 2021 (+3 %)
- ➔ **108 956 K€ en fléché**, en augmentation de + 25 456 K€ par rapport à 2021 (+30 %).

Suite à une délibération du CA du 27 octobre 2015, l'établissement a fait le choix de suivre en « fléchées » les opérations qui ont un impact fort sur les équilibres de la trésorerie, cela concerne essentiellement : le Plan Campus, les opérations CPER, le Plan de Relance et TIGRE, la fondation A*Midex, les contrats de recherche et de formation supérieurs à 1 M€.

❖ Les RE globalisées

Les RE globalisées progressent de **+20 576 K€ soit +3 %**, cela s'explique principalement par :

➔ Une augmentation de la SCSP entre 2021 et 2022 de **+12,4 M€**.



Sur le volet masse salariale, la dotation du MESRI augmente de **+8,6 M€** en 2022.

Cette augmentation s'explique notamment par :

- Loi de programmation de la recherche (LPR) : **+4,1 M€** ;
- Loi ORE (Orientation et Réussite des Etudiants) : **+1,4 M€** ;
- Révision de l'indemnitaire : **+1,2 M€** ;
- Crédits du plan de relance : **-0,8 M€** ;
- Réforme des études de santé, enveloppe effectifs étudiants : **+0,6 M€** ;
- Protection sociale complémentaire : **+0,6 M€** ;
- Personnels de santé : **+0,5 M€** ;
- Réforme de la formation initiale en INSPE : **+0,5 M€** ;
- Actions spécifiques : **+0,3 M€** ;
- Dialogue stratégique de Gestion - Moyens STAPS : **+0,12 M€** ;
- L'intégration, dans la dotation du Ministère, du Protocole PPCR : **+0,1 M€**.

Sur le volet fonctionnement, la dotation évolue de **+4 M€** en 2022, et s'explique notamment par :

- Surcoût énergétique : **+3,8 M€** ;
- Crédits du plan de relance : **-1,2 M€** ;
- Accompagnement des étudiants en situation de handicap : **+0,3 M€** ;
- Certification en langue anglaise : **+0,3 M€** ;
- Compensation de l'exonération boursière : **+0,1 M€**.

➔ Les financements de l'activité contractuelle recherche sont en augmentation de **+3,5 M€**. Cela concerne les financements ANR à hauteur de 1,7 M€ et les prestations de recherche pour 2,4 M€ (dont 1,1 M€ pour l'AFM au titre du versement annuel du contrat de prestation de 5 M€).

➔ Les recettes immobilières sont en progression de **+1,3 M€** : locations de locaux (0,5 M€) et vente de l'immeuble « Le Noailles » (0,5 M€) notamment.

- Les ressources propres des composantes, services communs et services centraux **(+3,5 M€)** :
- Une augmentation des frais de gestion (FG) issus de la fondation A*Midex à hauteur de +4,4 M€ ;

Nature des dépenses	Montant des FG (en K€)
FG 15% sur dotation annuelle 2022	3 840
Stock de FG IDEX (2012-2021) car changement de méthodologie de prélèvement	1 972
FG France 2030	1 930
Chaire santé financée CMA-CGM	81
TOTAL	7 835

- une augmentation des recettes de formation (+2,1 M€) relatives à l'apprentissage ;
- compensé par une diminution des subventions publiques (-3,7 M€). Cela concerne principalement le financement par l'AP-HM des maîtres de stages (-1,6 M€), les subventions de l'Europe finançant des projets ERASMUS hébergés par les composantes (- 1,2 M€).

❖ Les RE fléchées

Les RE fléchées progressent de +25 456 K€, soit +30 %

- Une augmentation des recettes de l'Union Européenne (+11,6 M€) provenant du premier encaissement de CIVIS 2 (5,8 M€), des encaissements intermédiaires sur les contrats ERASMUS portés par l'UFR Sciences (4,6 M€), mais aussi des contrats de mobilité de la DRI (2,3 M€).
- Une augmentation des recettes au titre des opérations immobilières **(+13,9 M€)** s'expliquant principalement par les encaissements du Plan de Relance à hauteur de 11,5 M€. Les versements du MESRI (hors SCSP) sont reçus à chaque justification et comprennent une avance pour futurs travaux.
- Une augmentation des recettes A*Midex **(+3,7 M€)** : les encaissements sur les projets France 2030 ont augmenté de +5,4 M€ en 2022 par rapport à l'exercice 2021. Deux dons ont également été reçus à hauteur de 1,62 M€ ; par la CMA-CGM pour la chaire santé SMPM - A*Midex et par la Banque de France à hauteur de 0,9 M€. En parallèle, il est constaté une diminution des autres ressources propres de la fondation à hauteur de 0,72 M€ ainsi que la régularisation du stock de frais de gestion sur la dotation IDEX (-3,51 M€).
- En revanche, l'apurement d'anciennes facturations sur les opérations CPER (solde des opérations) a eu un impact de -3,8 M€.

L'exécution des RE sur l'exercice 2022 s'élève à 760 092 K€ contre 772 849 K€ votées au BR2, le taux d'exécution s'élève à 98%.

Cela représente **12 757 K€ de prévisions d'encaissements non réalisées**, à savoir 9 111 K€ en globalisées et 3 646 K€ en fléchées.

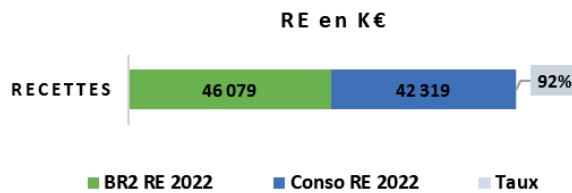
❖ Les RE globalisées

Le taux d'exécution des recettes encaissées globalisées s'élève à 99 % en 2022, soit -9,1 M€ non encaissés ; qui s'explique par :

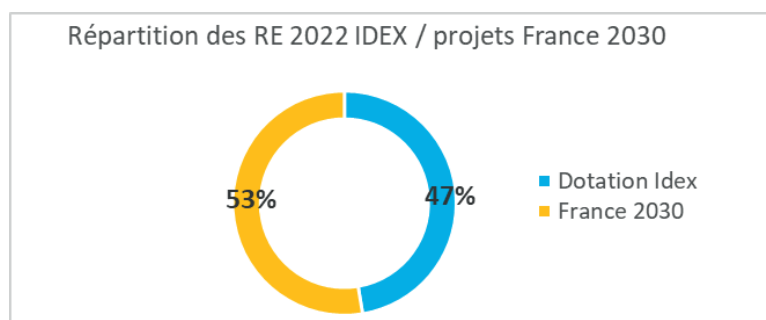
- Les ressources de la SCSP sont supérieures aux prévisions budgétaires **(+5,1 M€)** en raison notamment du premier versement du fonds de compensation du surcoût énergétique (+3,8 M€).
- Les encaissements de l'activité contractuelle recherche diminuent de **-2,1 M€** en raison de la sous-réalisation des projets.
- Les ressources propres des composantes, services communs et services centraux à hauteur de **-12,1 M€**
 - Les recettes de formation sont en sous-exécution de -4,2 M€. Les DIN (droits d'inscriptions nationaux) pour -1,6 M€, la formation continue à hauteur de -1,2 M€, l'apprentissage à hauteur de -0,9 M€ et les diplômes propres à hauteur de -0,4 M€.
 - Des décalages d'encaissements sur 2023 : sur le projet HY DREAM (FSE) -1,1 M€ lié à un retard d'instruction du bilan final, les fins de contrats ERASMUS pour -0,9 M€, le versement dans le cadre de la convention FIPHFP -0,5 M€, le premier versement CVEC année universitaire 2022-2023 pour -1,2M€.
 - Des subventions non perçues à hauteur des montants attendus : Région Sud -0,4 M€, financement par l'AP-HM des maîtres de stages (-0,9 M€), diverses subventions non perçues -0,6 M€, mises à dispositions de personnels (-1 M€).

❖ Les RE fléchées

Le taux d'exécution des recettes encaissées fléchées s'élève à 97 % en 2022, soit **-3,6 M€ non encaissés** ; qui s'explique principalement par les **projets France 2030 de la fondation A*Midex**.



Les principales sources de financement de la fondation A*Midex sont constituées par les projets France 2030 (44 en cours) ainsi que les intérêts de la dotation pérenne non consommable (19,1 M€ hors frais de gestion).



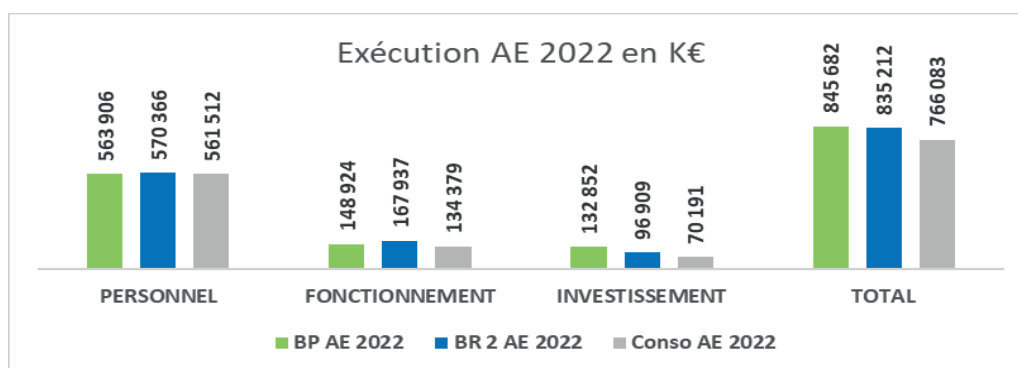
Concernant les projets France 2030, les versements perçus ne correspondent pas toujours aux échéanciers prévus aux contrats et peuvent faire l'objet de décalages d'un exercice à l'autre (soit décalage au premier semestre suivant soit liés à la mise en œuvre tardives de conventions de reversement lorsqu'AMU est partenaire).

Par ailleurs la sous-exécution des dépenses impacte le montant des frais de gestion prélevés qui sont calculés chaque année à hauteur des dépenses réalisées. La part de la recette correspondant aux frais de gestion est affectée au budget de l'établissement (-0,7 M€).

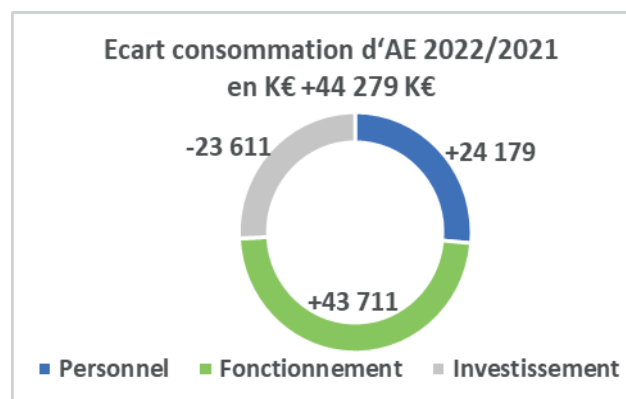
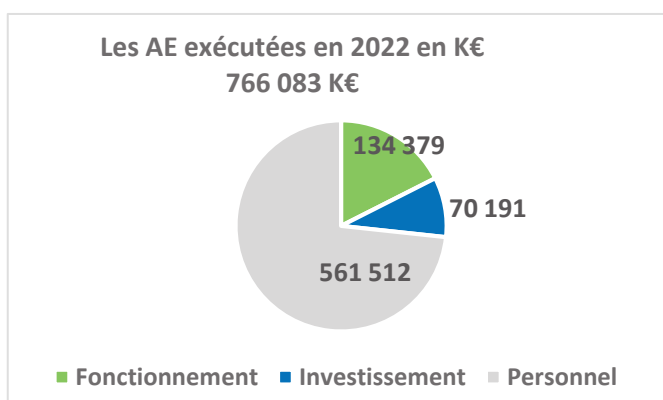
B - Les Autorisations d'engagement (AE)

Les AE constituent la limite supérieure des dépenses qui peut être engagée sur l'exercice.

L'exécution des AE en 2022 s'établit à 766 083 K€, soit - 69 129 K€ par rapport au BR2 2022.



L'exécution des AE en 2022 s'établit à 766 083 K€ contre 721 804 K€ en 2021, soit une augmentation de + 44 279 K€ (+ 6 %).

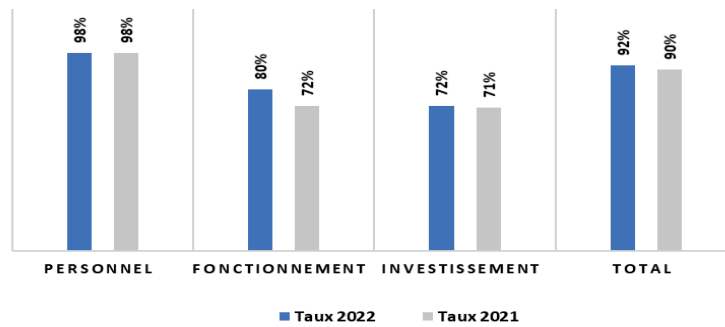


Cette hausse s'explique par les effets suivants :

- Une progression importante des engagements en fonctionnement (+43,7 M€) par rapport à l'exécution 2021, liée à l'engagement pluriannuel des marchés de nettoyage et de gardiennage en 2022 ainsi qu'à l'engagement pluriannuel des versements aux universités partenaires sur le contrat CIVIS 2 (ERASMUS) pour 10,8 M€.
- Une légère hausse des AE de personnel par rapport à l'exécution 2021 (+24 M€) et une stabilité de ces dernières par rapport aux prévisions du BR2 2022.
- Les autorisations d'engagement d'investissement diminuent de -23,6 M€ par rapport à 2021. Cette variation porte sur le volet travaux (BAIM), et est liée au rythme d'avancement des différentes opérations.

Concernant le **taux d'exécution du budget 2022**, nous constatons une amélioration de + 2 % : **92 %** contre 90 % en 2021.

Taux d'exécution AE

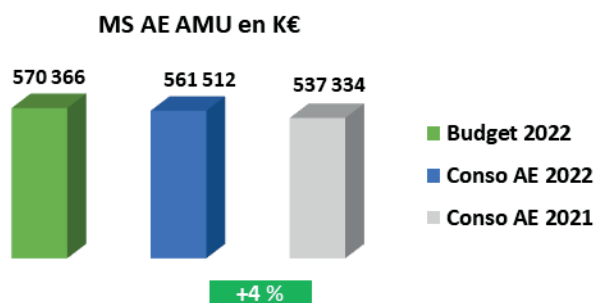


Il est à noter l'amélioration significative du taux d'exécution sur l'enveloppe de fonctionnement à 80% contre 72% en 2021 (+8%).

1. Les AE de personnel

❖ Evolution de la Masse Salariale et des emplois (ETPT – équivalent temps plein annuel travaillé)

L'exécution de la masse salariale (AE=CP) se décompose comme suit en exécution 2022 :

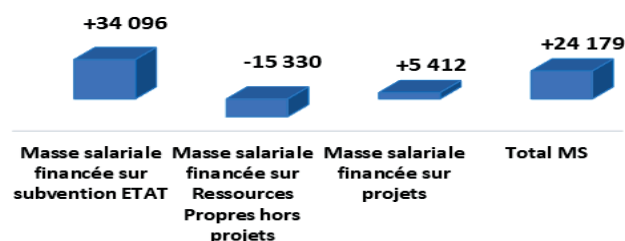


➔ Evolution pluriannuelle des dépenses de personnel de 2019 à 2022

	2019		2020		2021		2022		Evolution 2022-2019			
	ETPT	MS (K€)	ETPT	MS (K€)	ETPT	MS (K€)	ETPT	MS (K€)	ETPT	MS (K€)	MS (K€)	%
BIATSS	3 151	156 359	3 171	160 313	3 245	164 102	3 304	174 304	153	4,9%	17 945	13,5%
ENSEIGNANTS	4 314	346 774	4 370	352 001	4 420	358 521	4 456	372 301	142	3,3%	25 527	7,4%
Vacataires et Contrats Etudiants		12 917		11 846		13 709		14 077			1 160	9,0%
Autres dépenses de Masse Salariale (SIFAC)		930		917		1 002		830			-100	-10,8%
TOTAL	7 465	516 981	7 541	525 077	7 665	537 334	7 760	561 512	295	3,9%	44532	8,2%

Entre 2019 et 2022 la masse salariale a augmenté de 8,2% (+42,4 M€) et les ETPT de 3,9% (+294 ETPT). Ces évolutions sont issues de facteurs impactant la rémunération et les mouvements d'agents (Campagnes d'Emplois, Projets Financés, A*Midex, Doctorants Contractuels...) et de facteurs impactant principalement la masse salariale (GVT, grilles PPCR, politique indemnitaire (LPR), hausse de la valeur du point d'indice, hausse du SMIC, mise en œuvre du CIA...).

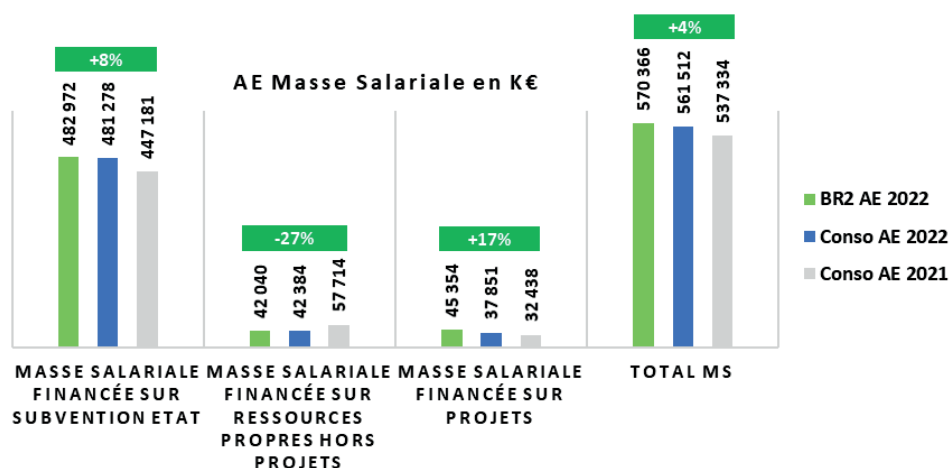
Ecart 2022 VS 2021 en K€



→ **Evolution globale de l'exécution des dépenses de personnel et des emplois entre 2021 et 2022**

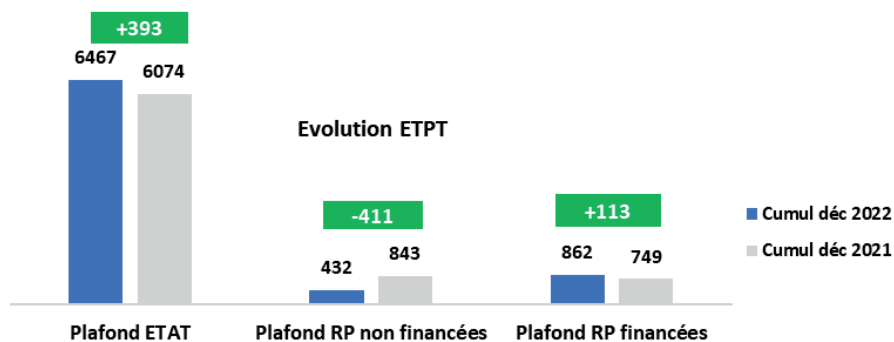
Hors variation des CAP, les dépenses exécutées de masse salariale en 2022 s'élèvent à 561 512 487€ contre 537 333 958€ en 2021, soit une hausse de 24 178 528€ (+4,5%).

La hausse de 24,18 M€ de masse salariale se traduit par une hausse de +34,1 M€ sur Plafond 1 Etat, une baisse de -9,74 M€ sur Plafond Ressources Propres et de -0,2 M€ sur les autres crédits de masse salariale.



Les ETPT consommés en 2022 sont de **7 760** contre 7 665 en 2021, soit une hausse de 95 ETPT (+1,23%).

Les emplois se composent du plafond Etat et du plafond ressources propres (financées et non financées).



❖ **Plafond ETAT**

ETPT	Moyenne à fin décembre 2021	Moyenne à fin décembre 2022	Evolution ETPT 2021/2022	Evolution % 2021/2022
Agents sur support Etat	5 551	5 942	391	7%
Contractuels Doctorants	523	525	2	0,03%
ETPT Financement Etat	6 074	6 467	393	6,5%

Sur le plafond Etat, le nombre d'ETPT a augmenté de 393 ETPT, dont 391 ETPT sur les agents sur support Etat et 2 ETPT sur les contractuels doctorants.

En K€	Dépenses décaissées au 31/12/2021	Dépenses décaissées au 31/12/2022	Evolution 2021/2022	Evolution % 2021/2022
Agents sur support Etat	430 190	463 400	33 210	8%
Contractuels Doctorants	16 991	17 878	887	5%
MS Financement Etat	447 181	481 278	34 096	8%

Cela représente une hausse de 34,1 M€.

○ Contractuels doctorants

Concernant les contractuels doctorants, à effectif quasi constant (+0,03%), la hausse de 0,89 M€ (+5,22%) s'explique par la revalorisation salariale des contrats doctoraux (septembre 2021 et 2022).

○ Agents sur support Etat

Concernant les agents sur support Etat, plusieurs facteurs expliquent cette variation :

➔ **Effets « ETPT et masse salariale » : +18,5 M€**

- Bascule des agents CDI, Gagés et Sauvadet d'un support Ressources Propres vers ETAT au 1^{er} janvier 2022 afin de mettre sur le même plafond la dépense et la recette SCSP (demande du rectorat et de la gouvernance) : **+17,5 M€** (+208 ETPT CDI, +83 ETPT Gagés, +103 ETPT Sauvadet) ;
- Extension Année Pleine de la campagne d'emplois 2021 (remplacement de 7 agents sur 10) : **-1,7 M€ d'impact sur Plafond Etat** ;
- Campagne d'emplois 2022 : **+0,9 M€**.

	Départs 2022	Concours 2022 votés	Créations BMS CE 2022	dont BMS concours	Total voté 2022
BIATSS	90	77	29	10	106
EC	91	105	5	4	110
Total	181	182	34	14	216

L'impact de la campagne d'emplois sur 2022 est de -0,8 M€ suite à la volonté de remplacer 9 agents sur 10 départs. De plus, les départs en retraite des agents interviennent tout au long de l'année, alors que les ouvertures de concours sont faites sur les 4 derniers mois, voire le dernier mois pour les catégories A. Cela participe au Glissement Vieillesse Technicité (GVT) négatif.

Pour compenser ces 2 dernières campagnes rigoureuses, 34 nouveaux postes ont été créés en 2022 dont l'impact représente +1,7 M€ :

- Recrutements non prévus sur 2022 sur le Plafond Etat : **+0,3 M€** (recrutements d'agents au fil de l'eau sur des besoins spécifiques) ;
- Loi ORE : Hausse de la consommation des crédits et bascules des agents fléchés ORE RP sur support et plafond ETAT **+1,5 M€**.

➔ **Effets de la Masse Salariale : +14,45 M€**

- Impact de la hausse du point d'indice sur les agents du plafond Etat (+3,5%), non financée par le MESRI : **+7,5 M€** ;
- LPR : **+3,63 M€** (financés par le MESRI), principalement sous l'effet de la hausse du montant de la PES et PRES ainsi que de la mensualisation du paiement ;

- PPCR : impact des grilles des catégories B : **+0,11 M€** (financé par le MESRI) ;
- Prime inflation (100€ en janvier 2022 pour les salaires nets inférieurs à 2 000€) : **+0,38 M€** (financé par le MESRI) ;
- Indemnités de fin de contrat (10% du montant brut pour les contrats inférieurs à un an) : **+0,3 M€** (non financé par le MESRI) ;
- Aides Retour à l'Emploi (non financé MESRI), primes Hospitalo-Universitaires (financé MESRI), Indemnités Résidence Etranger (financé MESRI), Prime Engagement Pédagogique (Politique d'établissement), forfait télétravail (non financé MESRI) : **+0,6 M€** ;
- Protection sociale/Mutuelle (financé MESRI) : **+0,6 M€** ;
- Vacances, Ruptures Conventionnelles, GIPA, forfait mobilité durable : **+0,3 M€**.

❖ Plafond Ressources Propres (RP)

Sur le plafond RP, la baisse des ETPT est de **-298**. Cela s'explique par une baisse de 382 ETPT sur les composantes et services, atténuée par une hausse de 84 ETPT sur Recherche et A*Midex.

ETPT	Moyenne à fin décembre 2021	Moyenne à fin décembre 2022	Evolution ETPT 2021/2022	Evolution % 2021/2022
Composantes et services	898	516	-382	-43%
Plan Campus	11	11	0	0%
Recherche	341	385	44	13%
A*Midex	342	381	39	11%
Sous-Total Financement RP	1 591	1 293	-298	-19%

La baisse des ETPT est en corrélation directe avec la baisse des dépenses de MS sur RP. En effet, est constatée une baisse globale de **-9,8 M€** avec respectivement **-14,4 M€** sur les composantes et services et **+4,6 M€** sur Recherche et A*Midex.

En K€	Dépenses décaissées au 31/12/2021	Dépenses décaissées au 31/12/2022	Evolution MS 2021/2022	Evolution % 2021/2022
Composantes et services	59 841	45 449	-14 381	-24 %
Plan Campus	684	716	32	5%
Recherche	13 621	16 157	2 535	19%
A*Midex	15 004	17 073	2 069	14%
MS Financement RP	89 150	79 405	-9 745	-11%

Concernant la Masse Salariale sur support RP, la baisse s'explique majoritairement par la bascule des CDI, Gagés et Sauvadet vers le plafond ETAT au 1^{er} janvier 2022 (bascule sur plafond 1, demande du rectorat et de la gouvernance) : **-17,5 M€** (-208 ETPT CDI, -83 ETPT Gagés, -103 ETPT Sauvadet).

D'autres facteurs atténuent cette importante baisse tel que :

➔ **Effets ETPT et Masse Salariale : +5,2 M€**

- Hausse des crédits sur la CVEC : +0,2 M€

La gouvernance de l'université alloue des crédits aux structures via la commission ad'hoc CVEC et les instances (CFVU et CA). Le montant pour 2022 est de 1,39 M€.

Les dépenses totales de la CVEC en 2021 s'élevaient à 472 K€, contre 681 K€ en 2022. Nous constatons une hausse de 209 K€ (soit +45%).

○ Hausse des dépenses des projets sur « éOTP » : +1,8 M€

Entre 2021 et 2022 nous constatons une augmentation des ETPT sur les projets financés des structures de 41,81 (soit +67,81%) et une augmentation de la masse salariale de 1 782 K€ (soit +47,72%).

L'augmentation de la masse salariale est due à une hausse des dépenses concernant les agents non titulaires (+931 K€ entre 2021 et 2022), les Heures de Cours Complémentaires (HCC) (+494 K€ entre 2021 et 2022) et les vacances (+193 K€). La mise en place du PIA & CIA alourdit également la masse salariale 2022 (+42 K€).

L'analyse par EOTP met en évidence une hausse de +256 K€ en Podologie (dû à des nouveaux recrutements en 2022), +244 K€ sur les frais de gestion du PIA, et +172 K€ en maïeutique.

L'augmentation du nombre d'ETPT s'explique principalement par la hausse des ETPT sur le projet SDN (+5), sur les frais de gestion du PIA (+5) et sur le financement ergothérapie (+3).

- Hausse du point d'indice (+3,5% au 01/07/22) : +0,3 M€
- Hausse des dépenses sur A*Midex : +2,1 M€ (+51 ETPT).
- Hausse des dépenses sur Recherche : +2,5 M€ (+44 ETPT).
- EAP CE 2021, remplacement 7 sur 10 (agents sur RP réussissant de titulaire et décomptant alors du plafond 1 mais non remplacés sur plafond 2) : -1,7 M€.

→ Effets Masse Salariale : +2,44 M€

○ Impact des HCC & PRP/PCA : +1,6 M€

Cet impact est lié à la hausse de 10% de la Prime Responsabilité Pédagogique et la Prime Charge Administrative.

- La hausse des HCC s'explique principalement par la reprise progressive des activités académiques suite à la perturbation causée par la pandémie de COVID-19 en 2020 et 2021. Hausse du SMIC : **+0,10 M€**, contractuels du Plafond 2.

La hausse successive du SMIC au 01/10/2021, puis au 01/05/2022 a eu pour impact une hausse de l'indice majoré minimum qui était de 332 à 352. Cette mesure a impacté les contractuels et dans une moindre mesure les titulaires. La 3ème hausse intervenue au 01/08/2022 n'a pas eu d'impact pour l'établissement du fait de l'augmentation de 3,5% de la valeur du point d'indice.

- CIA/PIA (hors Recherche, A*Midex et projets sur éOTP) : **+0,64 M€**
- Forfait télétravail : **+0,10 M€**.

→ Autres dépenses de masse salariale

Concernant les autres dépenses de masse salariale (FIPH, médecine préventive...), les dépenses ont baissé de -172 K€ entre 2021 et 2022, principalement sur les services centraux.

→ Analyse exécuté vs. BR2 2022 et BP 2022

En K€	Réalisé 2022	BP 2022	BR2 2022	% consommation BP 2022	% consommation BR2 2022
Masse Salariale Globale	561 512	567 388	570 365	99%	98%
Hors Recherche et A*Midex	528 283	526 011	532 939	100%	99%

Le contrat établissement préconise d'avoisiner un taux de réalisation de 99,5%.

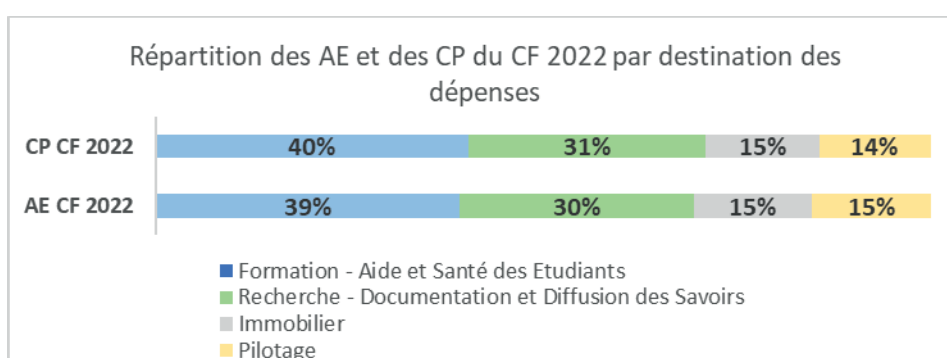
Les écarts budgétaires par rapport au BP 2022 sont dus à :

- Une sous-consommation budgétaire sur les financements A*Midex et Recherche
- Une sous consommation sur des financements : loi ORE, CVEC...

- Des nouveaux impacts non prévus :
 - Hausse de la valeur du point d'indice
 - Mise en œuvre du CIA/PIA
 - Protection sociale/Mutuelle
 - Prime inflation.
- Forfait télétravail.

2. Les AE de fonctionnement et d'investissement

Les AE de fonctionnement et d'investissement sont consommées à hauteur de **204 570 K€** contre 184 470 K€ en 2021, en progression de **+ 20 100 K€, soit + 12 %**. Elles s'exécutent à 76 % contre 72 % en 2021, soit + 5 % d'amélioration.



2.1 Les AE de fonctionnement

❖ Exécution de l'exercice 2022 au regard de 2021

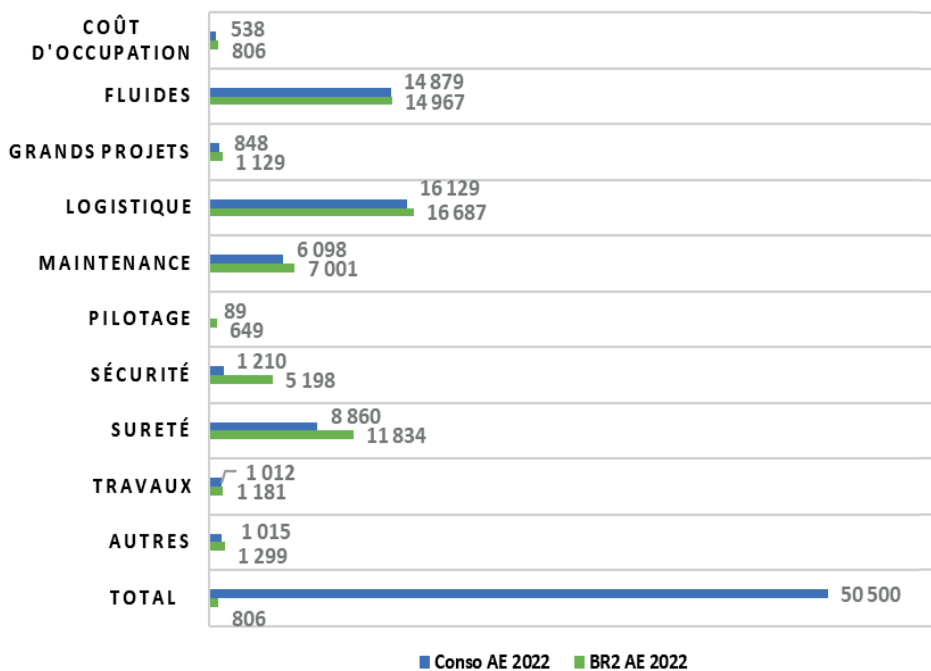
Concernant les dépenses de fonctionnement, la consommation progresse de **+ 43 711 K€ de 2021 à 2022 (soit + 48 %)**. Cela s'explique principalement par :

- ➔ Les projets CIVIS portés par la Direction des Relations Internationales à hauteur de **+12,7 M€** ; premiers versements aux universités partenaires dans le cadre de la nouvelle convention CIVIS 2 (10,8 M€) et les derniers engagements de la convention CIVIS 1 (1,8 M€).
- ➔ Une hausse des dépenses courantes (hors projets) de plusieurs composantes liée principalement à l'augmentation des coûts, sur les hébergements et déplacements des enseignants et personnels notamment (**+2,5 M€, soit +38 %**) ; en particulier sur l'IAE (+705 K€), SMPM (+413 K€), SCIENCES (+394 K€), ALLSH (+240 K€), l'IUT (+222 K€).
- ➔ La hausse des dépenses recherche (+4,3 M€). Elle porte sur les dépenses sur financements « SCSP recherche » +2,1 M€ (dotation d'établissement récurrente et nouveaux dispositifs LPR). On peut également souligner une hausse de l'activité des plateformes ainsi que celle de versements aux tutelles partenaires pour cofinancer des équipements scientifiques. Concernant l'activité contractuelle des structures, les dépenses ont progressé de +2,2 M€, soit +30 % avec une augmentation significative des contrats ANR (+1,6 M€).

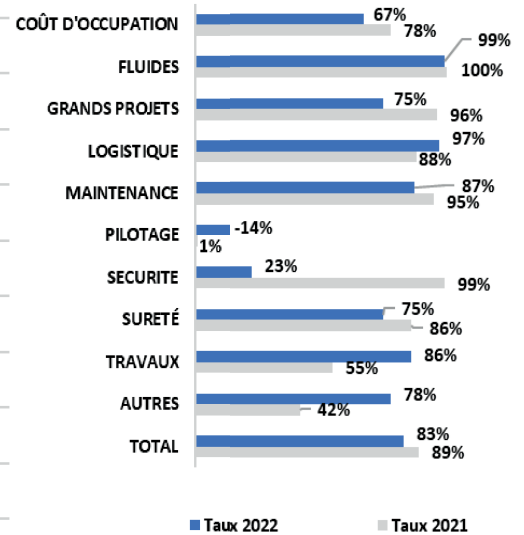
➔ Augmentation des dépenses de la fondation A*Midex (+ 2,4 M€, soit + 23 %), se référer au focus dédié.

➔ Des dépenses complémentaires sur le volet patrimonial : + 22 M€

Consommation par poste analytique en K€



Taux d'exécution par poste analytique



- **Sur la logistique, +11,9 M€ (+81 %)**, relatif à l'engagement du marché pluriannuel de nettoyage pour 3 ans. Le coût de la prestation sur une année pleine est de 4,8 M€, le marché ayant été notifié au 1^{er} mai 2022, l'impact en droit constatés sur l'exercice est de 3,2 M€.
- **Concernant la sécurité / sûreté, +9,7 M€** lié à l'engagement du marché pluriannuel de gardiennage sur 2 ans avec un impact d'augmentation des prix de 45% en moyenne.
- **S'agissant des fluides, +3,6 M€ (14,9 M€ en 2022 contre 11,2 M€ en 2021)**. La hausse actuelle du prix de l'énergie impacte fortement les dépenses de fluides et notamment l'électricité : Augmentation importante du prix de l'électricité (+ 40 % en 2022). De plus, l'entreprise Hydroption a fait faillite fin 2021 et a été remplacée par EDF avec un impact conséquent sur les tarifs appliqués en 2022.
Les tarifs du gaz ont également beaucoup augmenté : une hausse des prix a été acceptée afin d'éviter la faillite du fournisseur sur des prix du marché de gaz déjà négociés. Une renégociation des prix de novembre 2021 à mai 2022 a été actée (impact + 450 K€ sur l'exercice 2022) avec une stabilité des tarifs conservée jusqu'à fin 2022.
Concernant le réseau de chaleur, l'augmentation de ces dépenses s'élève à plus d'1 M€ en 2022 par rapport à 2019 car le prix du marché est indexé sur l'évolution du prix du gaz. Les projections ont dû être majorées.
En revanche, il est constaté une économie sur les consommations d'eau en lien avec le télétravail (-0,3 M€ par rapport à 2019).
- **Pour le volet maintenance, on note une diminution des AE relatives à la maintenance entre les deux exercices (- 3,4 M€)**, en effet le marché CVC de la chaufferie de Luminy a été engagé en 2021 sur 15 ans pour un montant de 3,2 M€.

❖ Analyse des crédits non consommés de l'année 2022

Le taux d'exécution des crédits de fonctionnement par rapport au budget voté (80 %) progresse de +8 % entre les 2 exercices. Cela se constate sur l'ensemble des AE relatives à des contrats financés : l'amélioration la plus significative se situe sur les services centraux et communs. Les prévisions ont été affinées et sont au plus proche des réalisations attendues, notamment sur les contrats de la DRI et de la DIRNUM.

Avec un taux d'exécution à 80% sur l'enveloppe de fonctionnement, **33,5 M€ n'ont pas été engagés en fin d'année.** Cela s'explique principalement par :

- ➔ **Le volet patrimonial à hauteur de 10,2 M€**, provenant principalement du marché de gardiennage (6,7 M€ - sécurité incendie et sureté). Il avait été budgété en Budget Initial pour une durée de quatre ans, mais en raison de l'importante hausse des prix, nous avons finalement contractualisé pour une durée de deux ans sur la sureté et prolongé d'un an la partie sécurité incendie.

On note aussi des dépenses de logistique et de maintenance non effectuées sur la DEPIL (0,8 M€) en raison du décalage de deux marchés : Assistance à maîtrise d'ouvrage (renouvellement du prestataire pour des études et utilisation de l'énergie, marché de 8 ans) et un avenant sur le marché CVC de Saint-Jérôme d'une durée de 3 ans.

Une part des AE de fonctionnement des Grands Projets de la DDPI (en raison du décalage de déménagements) et de Plan Campus n'ont pas été consommées (0,7 M€). Concernant l'opération Plan campus : les loyers avaient été engagés sur 25 ans. Les AE non consommées représentent 485 K€, essentiellement dues à des études de programmation et de suivi de travaux devant être engagées en 2022 et reportées en 2023 pour l'opération de la Pauliane de la faculté d'éco-gestion.

- ➔ **Les Services Centraux et Communs à hauteur de 8,7 M€**, provenant notamment des écritures relatives aux neutralisations des crédits des prestations internes (2,2 M€), ainsi que des contrats ERASMUS (2 M€) et des dépenses sur financements FTA, CVEC et DSG (0,87 M€). La sous-exécution des dépenses courantes des services communs, centraux et des composantes s'élève à 2,77 M€.
- ➔ **La Recherche à hauteur de 6,3 M€**, provenant en partie de l'activité contractuelle (4,8 M€), qui s'explique comme chaque année par une surestimation des prévisions de besoins annuels par les unités et conduit à une mobilisation de crédits non engagés. L'activité des plateformes, en hausse, a généré un reliquat de 650 K€. Le taux d'exécution sur la dotation récurrente, s'élève à 88% (soit 1 M€ de crédits non consommés) contre 67% sur l'activité contractuelle.
- ➔ **La fondation A*Midex à hauteur de 5,8 M€**, se référer au focus dédié.

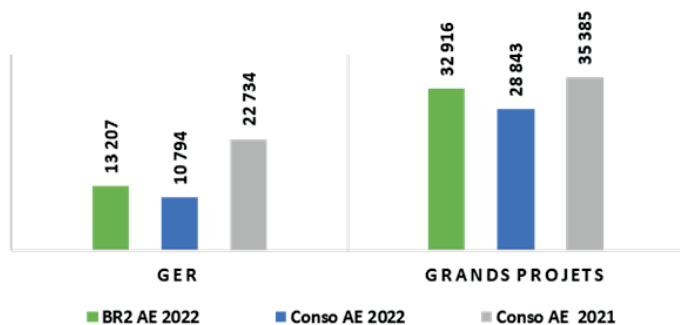
2.2 Les AE d'investissement

❖ Exécution de l'exercice 2022 au regard de 2021

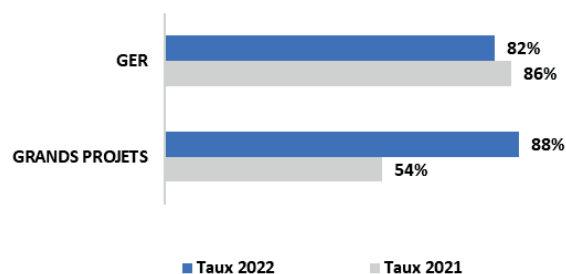
Concernant les dépenses d'investissement, la consommation diminue de -23 611 K€ de 2021 à 2022 (soit -25 %). Cela s'explique principalement par :

→ Sur le volet patrimonial, le rythme d'engagement des dépenses est lié au phasage des opérations de travaux, cela explique une diminution des engagements en 2022 à hauteur de **-25,7 M€** ; la majorité des opérations en cours ayant été engagées en 2021. Cela concerne les opérations du CPER (-6,8 M€), le Plan de Relance (-3,9 M€), TIGRE (-1,3 M€), ainsi que le Plan Campus Luminy (-6,9 M€), les travaux programmés dans le cadre du PPI (-5,9 M€) et des travaux de GER (-3,2 M€). De nouvelles opérations de travaux ont démarrées en 2022 dans le cadre des projets PIA HIPE et TIRREX (+2 M€).

Consommation par typologie de travaux en K€



Taux d'exécution par typologie de travaux



→ La recapitalisation exceptionnelle de Protisvalor Méditerranée, réalisée à la fin de l'exercice 2021, explique la baisse des dépenses d'investissement en 2022 à hauteur de **-6,2 M€**.

→ A l'inverse, il est à noter une augmentation significative des dépenses d'investissement sur la fondation A*Midex : **+6,7 M€**, se référer au focus dédié.

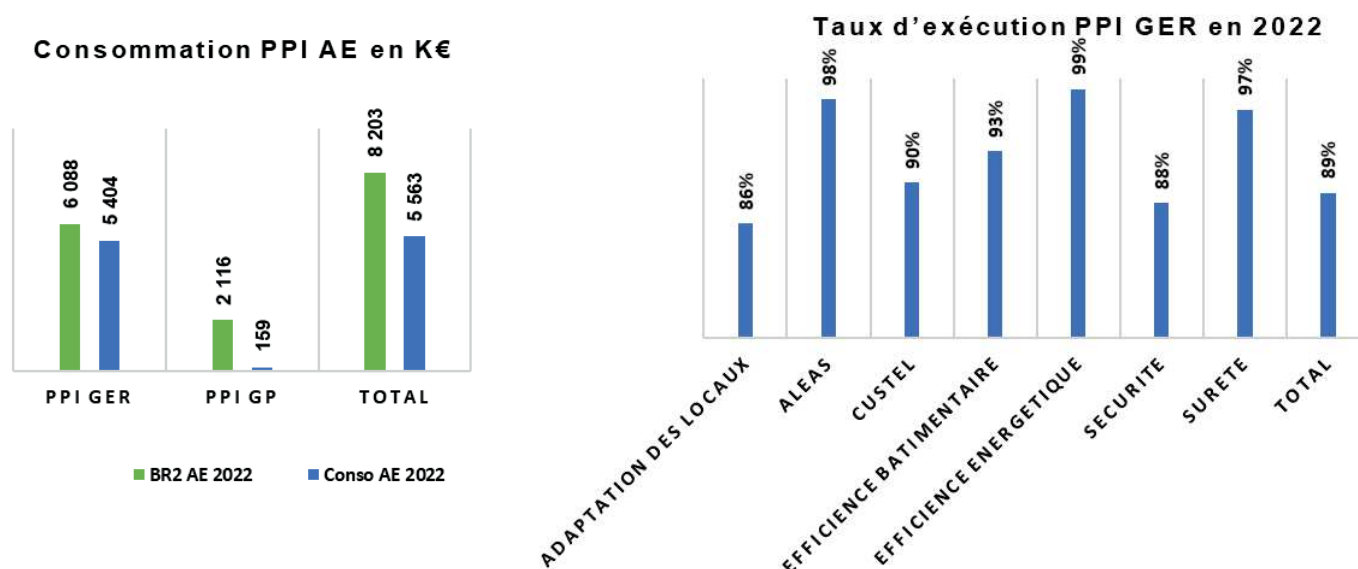
→ Des variations que l'on retrouve sur les composantes, services centraux et communs, recherche à hauteur de **1,2 M€**.

❖ Analyse de l'exécution 2022 patrimoniale en investissement

- **Concernant les grands projets, 88% des engagements ont été effectués.** Les travaux du Plan de Relance ont été engagés à hauteur de 25,7 M€ soit 98% du budget : le principal engagement concerne la notification des marchés de travaux de l'opération de réhabilitation du bâtiment Pharmacie du campus Timone pour un montant de 22,9M€. En revanche, concernant le CPER, le taux d'exécution s'élève à 68% du budget voté (3,4 M€). En effet, les travaux de finalisation de l'opération « mise en sécurité de médecine Nord » pour 0,7 M€ n'ont pas pu être notifiés en fin d'année. Également, les derniers travaux de l'opération de restructuration des espaces de Recherche Marseille Nord Saint-Jérôme n'ont pu être engagés au 2^{ème} semestre 2022 et seront donc notifiés en 2023.
- **Concernant le GER (gros entretien rénovation),** le taux d'exécution s'élève à 82% des engagements effectués.
Les principaux engagements hors PPI, non notifiés en 2022 et à reporter en 2023, concernent des projets de travaux CVEC et des travaux financés par les composantes ou laboratoires (rénovation de la cafétéria de l'IUT et l'opération TIRREX). Des avenants dans le cadre de l'Ad'AP ont aussi été décalés. Ce dispositif est un plan pluriannuel visant à inciter les gestionnaires et propriétaires d'ERP (Etablissements Recevant du Public) à réaliser les aménagements nécessaires au respect des normes prévues par la loi "Handicap" de 2005.

Suite à des contraintes d'ordre technique, des engagements d'opérations financées faisant partie des travaux DEPIL, ont été décalés en 2023 (opérations de l'APP TIGRE sur les ombrières Saint-Jérôme).

Un Plan Pluriannuel d'investissements (PPI) voté en 2021 a été réactualisé et validé au CA du 13 décembre 2022. Sur le volet patrimoine, le montant des opérations s'élève désormais à 35 M€ réalisables jusqu'à fin 2025. Il inclut désormais toutes les dépenses réalisées dans le cadre des financements CVEC.



Les AE du PPI GER, prévues en 2022, ont été engagées à hauteur de 89 % avec principalement des travaux de Sécurité et d'adaptation de locaux.

Les AE du PPI GP : Les opérations associées (LBA) sur l'opération SIMMAR faisant partie du PPI et financées par AMU n'ont pas pu être engagées en 2022 pour un montant de 2 M€. La phase études a pris plus de temps que prévu.

- Concernant l'opération Plan campus, 80% des engagements ont été effectués, cela représente 2,5 M€ non engagés. Le taux de réalisation des AE du plan campus Luminy est de 61%. Les compléments d'AE attendus sur les projets du « Technoforme » (mobilier) et de la Chaufferie n'ont pas été engagés à fin 2022.

❖ Analyse crédits non consommés de l'année 2022

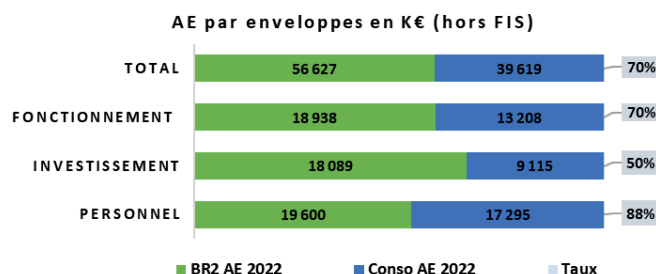
Le taux d'exécution des AE d'investissement par rapport au budget voté (72 %) progresse de +2 % entre les deux exercices. Avec un taux d'exécution à 72% sur l'enveloppe d'investissement, cela représente 26,7 M€ qui n'ont pas été engagés. Cela s'explique principalement sur :

- ➔ **La fondation A*Midex pour 8,9 M€**, se référer au focus dédié.
- ➔ **Le volet patrimonial pour 8,8 M€**, provenant pour 2,4 M€ des opérations de travaux GER, 4 M€ pour les grands projets, 0,6 M€ pour le Plan Campus, 0,9 M€ concernent les composantes et 0,8 M€ le projet HYPE.
- ➔ **La Recherche pour 5,6 M€**, provenant surtout de l'activité contractuelle. Cela s'explique, comme chaque année, par une surestimation des besoins annuels (-2,2 M€), mais également sur le projet

CPER CE2M pour lequel 3,2 M€ de dépenses seront reportées en 2023, les cofinancements n'ayant pas tous été acquis.

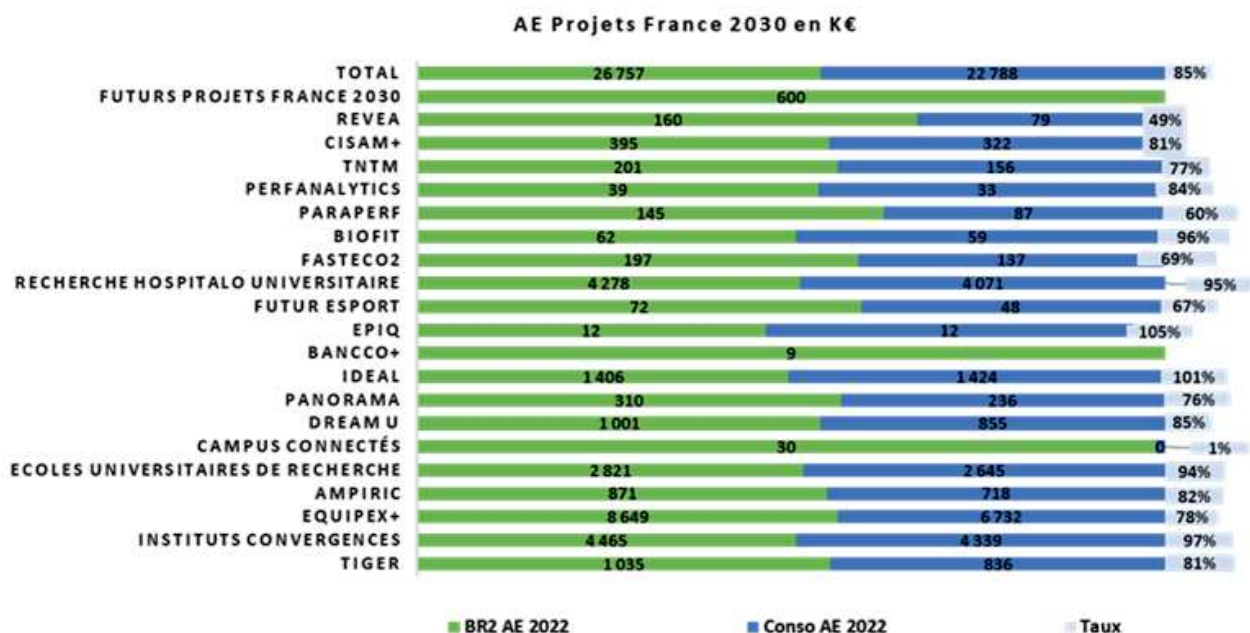
➔ **Des sous-réalisations** de la DIRNUM à hauteur de 1,7 M€, notamment sur le PPI Numérique (-0,7 M€) et les prévisions d'investissement courantes (-0,4 M€).

2.3 Focus AE de la fondation A*Midex



Le taux d'exécution des AE de la fondation A*Midex s'élève à 70% et connaît une hausse significative par rapport à 2021 (+ 11 %).

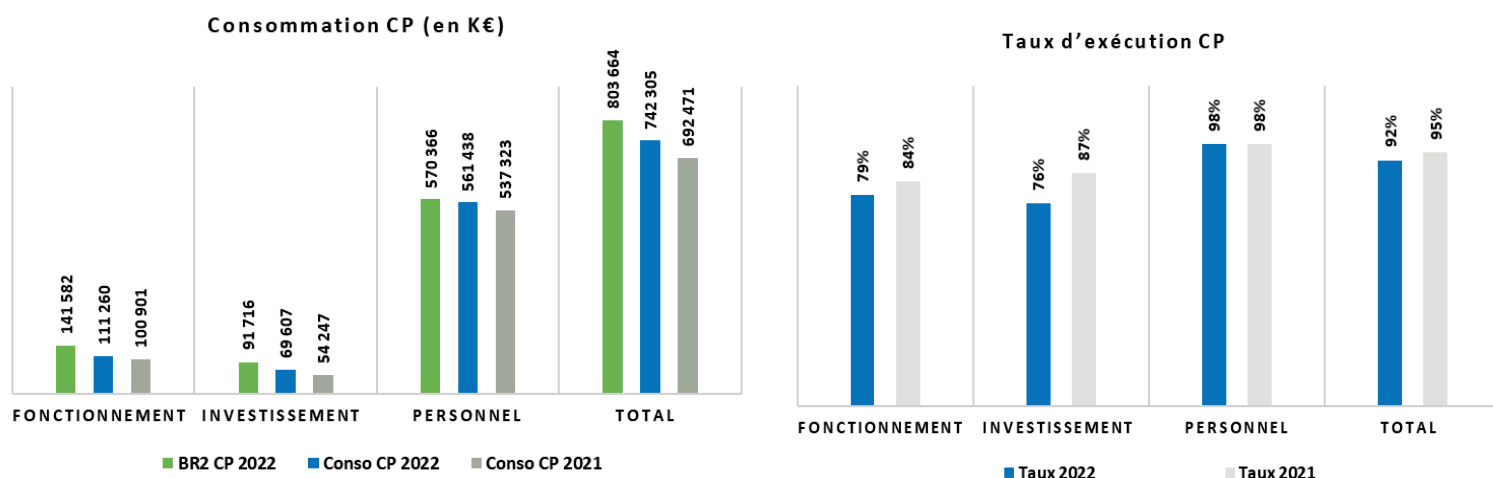
Malgré un taux d'exécution correct en masse salariale (88%), et en fonctionnement (70%), on note un faible taux d'exécution en investissement (50%) qui s'explique en partie par le décalage de l'installation de l'AAP interne Equipement Recherche (6,6 M€) ainsi que des projets EQUIPEX+ (1,6 M€).



Le taux d'exécution des projets France 2030 s'élève à 85 % et s'explique par la montée en charge des projets lauréats de 2020 en particulier TIGER et IDEAL. Cette variation s'explique aussi sur les projets EQUIPEX+ (6,7 M€) notamment, HIPE, Imagine² et IDEC ainsi qu'avec l'engagement de la totalité des conventions de reversements aux partenaires des projets RHU en 2022 (1 M€).

C - Les Crédits de paiement (CP)

Les CP constituent la limite supérieure des dépenses qui peut être décaissée sur l'exercice.



La consommation des CP en 2022 s'établit à **742 305 K€** contre 692 471 K€ en 2021, soit une augmentation de +49 834 K€ (+ 7 %) et -61 359 K€ par rapport au BR2 2022.

Cette consommation se décompose par enveloppe de la manière suivante :

- **561 438 K€ en masse salariale**, contre 537 323 K€ en 2021, augmentation de +24 115 K€ (+4 %)
- **111 260 K€ en fonctionnement**, contre 100 901 K€ en 2021, augmentation de +10 359 K€ (+10 %)
- **69 607 K€ en investissement**, contre 54 247 K€ en 2021, augmentation de +15 360 K€ (+28 %)

La consommation de CP laisse apparaître une progression importante en investissement comme en fonctionnement ; et dans une moindre mesure, sur la masse salariale.

En fonctionnement, cette progression provient des services communs (+4,9 M€), de la Recherche (+3,4 M€) et d'A*Midex (+2,3 M€).

En investissement, cette progression se constate sur le BAIM pour 18,9 M€ : sur les opérations DEPIL/DDPI à hauteur de 12,7 M€ (impact phase travaux des opérations du plan de relance et pour la DEPIL liée aux engagements 2021 très importants, 23 M€ d'AE) et sur le PPI Patrimoine (+5,5 M€). Les dépenses des services centraux, en revanche, sont en diminution (-6,3 M€) s'expliquant par la recapitalisation de PVM en fin d'exercice 2021.

Le taux d'exécution du budget de CP sur l'exercice 2022 est en diminution de -3 % : **92 %** contre 95 % en 2021. Il se décompose par enveloppe de la manière suivante :

- 98 % en masse salariale, contre 98 % en 2021, stable entre les deux exercices,
- 79 % en fonctionnement, contre 84 % en 2021, en diminution de -6 % entre les deux exercices,
- 76 % en investissement, contre 87 % en 2021, en diminution de -11 % entre les deux exercices.

Cela représente **61 359 K€ de prévisions de décaissement non réalisées**, à savoir : 30 322 K€ en fonctionnement, 22 110 K€ en investissement et 8 928 K€ en masse salariale.

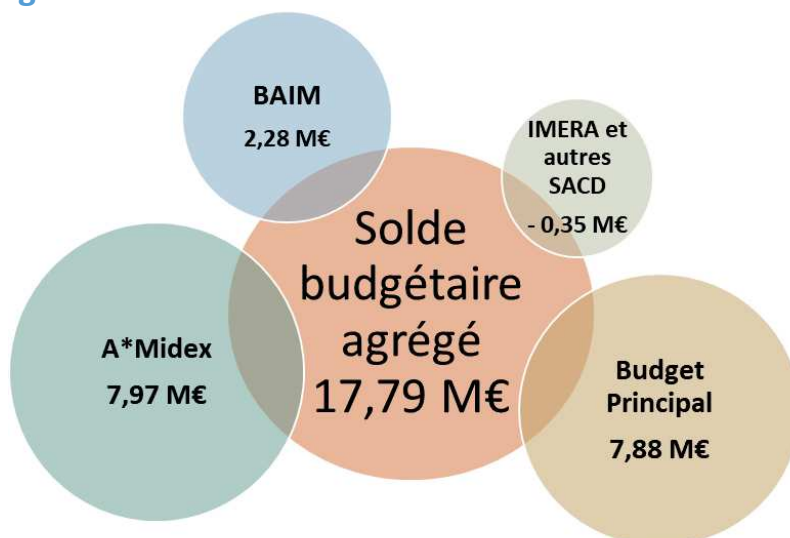
❖ **En fonctionnement, les sous-consommations les plus importantes se situent sur :**

- ➔ **Les services centraux (8,8 M€)**, concernant principalement les exonérations des DIN qui ont été budgétisés à tort en CP, mais aussi aux neutralisations des prestations internes (1,8 M€).
- ➔ **La Recherche (6,8 M€)**, concernant principalement des décalages de décaissement sur les l'activité contractuelle (4,9 M€) en lien avec la sous-consommation des AE.
On constate également une sous-réalisation des crédits de paiement sur l'activité plateforme (0,7 M€) ainsi que sur la dotation récurrente (0,5 M€).
- ➔ **A*Midex (6,6 M€)**, concerne principalement une sous-exécution des dépenses des Instituts d'établissement (0,5 M€) ainsi que sur les AAP lancés par la fondation (3,3 M€). Des décaissements n'ont pu être réalisés également sur les projets France 2030 à hauteur de 2,7 M€.
- ➔ **Les services communs (3,7 M€)**, concernant des décalages de décaissements sur les contrats financés de la DRI pour 2,8 M€, ainsi que de la sous-exécution.
- ➔ **Sur les composantes, le volet patrimonial et les SACD** la sous-exécution s'élève à **4,5 M€**

❖ **En investissement, les sous-consommations les plus importantes se situent sur :**

- ➔ **Le BAIM pour 13,4 M€**, avec principalement :
 - Les grands projets de la DDPI pour 6,5 M€ notamment sur le Plan de Relance (4,6 M€) car les états d'acompte des nouvelles opérations, inférieurs aux prévisions budgétaires, ont été réceptionnés en septembre et n'ont donc pu être intégrés au BR2.
 - Les Travaux de la DEPIL pour 4,5 M€ notamment sur HIPE et TIRREX (1,6 M€) et le PPI pour 1,6 M€
 - Des décalages de décaissement sur l'opération Chaufferie sur le Plan Campus Luminy (1,1 M€).
- ➔ **A*Midex pour 7,3 M€**. Le taux d'exécution des CP d'investissement de la fondation A*Midex s'élève à 47%. En raison d'un décalage conjoncturel de l'installation des projets lauréats de l'appel à projet Equipement recherche, les crédits budgétisés n'ont pas pu être consommés (6,6 M€). Il est à noter également des décalages de décaissement sur les projets EQUIPEX+ (1 M€).

D – Le Solde Budgétaire



Le solde budgétaire est positif et s'élève à **17,8 M€** alors que la prévision budgétaire du BR2 affichait un déficit prévisionnel de -30,8 M€.

Cette forte amélioration résulte principalement d'une sous-réalisation des CP (dépenses décaissées) de 61,4 M€ (37 M€ en 2021), la réalisation des RE (recettes encaissées) étant également en sous-réalisation mais de 12,8 M€.

La sous-exécution des dépenses porte notamment sur celles de fonctionnement à hauteur de **30,3 M€** et d'investissement à hauteur de **22,1 M€**. Cela provient des contrats financés pour 35 M€ (13,6 M€ A*Midex, 6,3 M€ Recherche, 11 M€ Patrimoine et 3,2 M€ services communs), s'expliquant par des décalages sur les exercices suivants ou de prévisions un peu ambitieuses de dépenses annuelles. Des sous-réalisations sur les postes de dépenses courantes se retrouvent aussi à hauteur de 5,2 M€ (3,8 M€ BAIM et 2,2 M€ services communs).

Le solde budgétaire des opérations fléchées est très intéressant à analyser car il permet d'isoler la part de variation de trésorerie liée à des opérations financées à fort impact.

Le solde budgétaire lié aux opérations fléchées s'élève à **24 M€**. On constate une nette amélioration du solde budgétaire des opérations fléchées par rapport à la prévision du BR2 (-3,36 M€), en raison d'une importante sous-exécution des dépenses (-32 M€), alors que la sous-exécution en recette est plus faible (-4 M€). La part du solde budgétaire générée par l'activité patrimoniale est très positive (12 M€) ainsi que la fondation A*Midex (8 M€) dans une moindre mesure.

II – COMPTABILITE GENERALE – DROITS CONSTATES

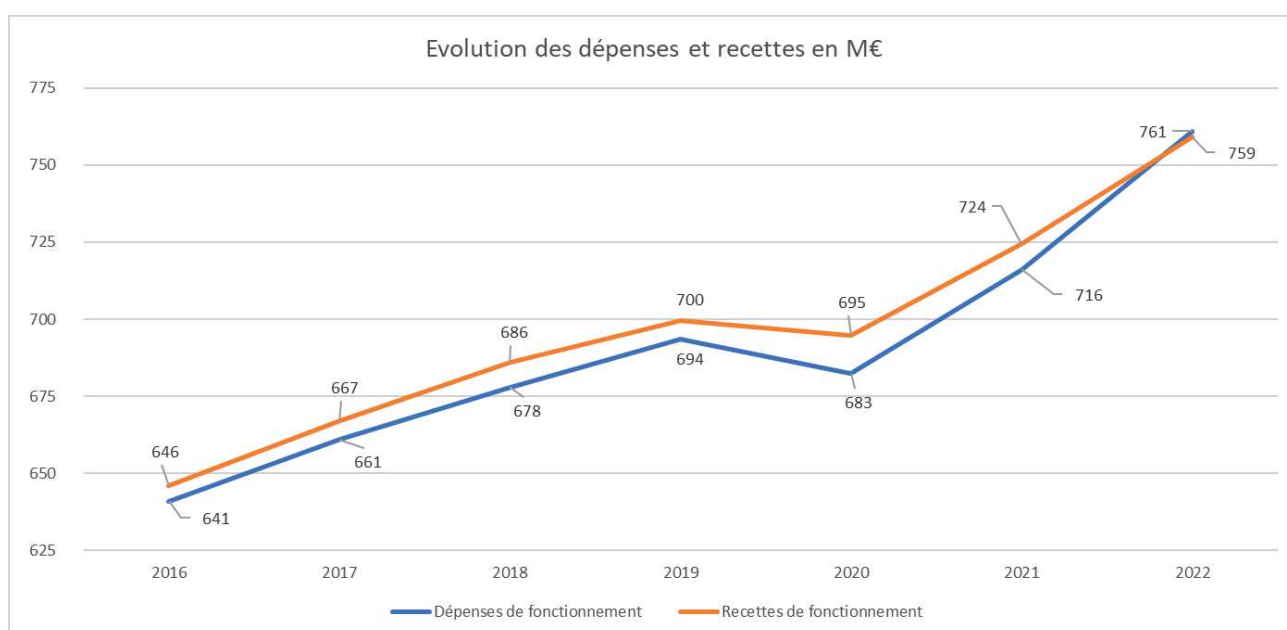
A – Le compte de résultat

Les charges de l'exercice s'élèvent à **861 M€** et les produits à **859 M€**.

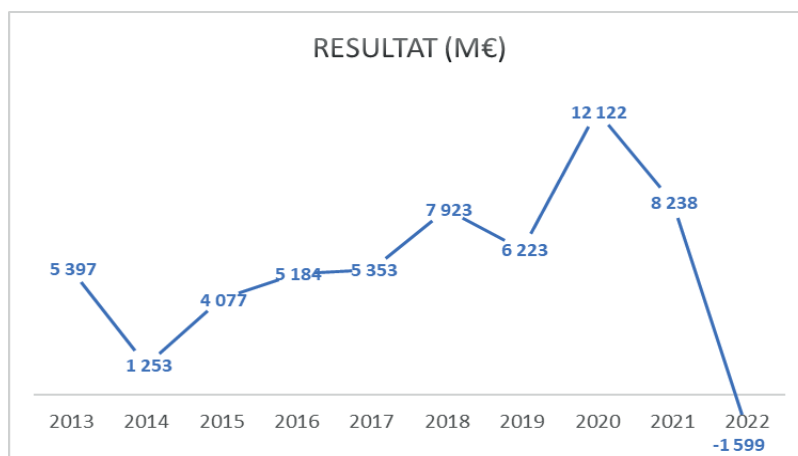
Les actes notariés de 2022 concernant la dévolution du patrimoine ont nécessité la comptabilisation de charges et produits neutre en résultat pour un montant de 99 M€. Par convention, et avec l'aval des commissaires aux comptes, cette somme a été retraitée afin de ne pas augmenter de manière artificielle les volumes du compte de résultat, facilitant ainsi la comparabilité des comptes.

Les charges de l'exercice s'élèvent à **761 M€** et les produits à **760 M€**.

Les recettes et les dépenses de fonctionnement augmente de manière conséquente en 2022 par rapport à 2021. Les charges de 45 M€, les produits de 35 M€.



Le résultat d'AMU, en 2022, est déficitaire de **1 599 K€**. Il diminue de 9 837 K€ par rapport à 2021. Il s'agit du premier exercice déficitaire d'AMU depuis la fusion des trois universités en 2012.



1) Produits - Recettes de fonctionnement

Le montant global des **recettes** s'élève donc à **759 M€**.

Ce chiffre augmente de **4,85 %** par rapport à celui de 2021 (*hausse de 4.29 % en 2021 par rapport à 2020*).

L'augmentation représente 35 M€, dont :

- Subventions pour un montant de 31M€

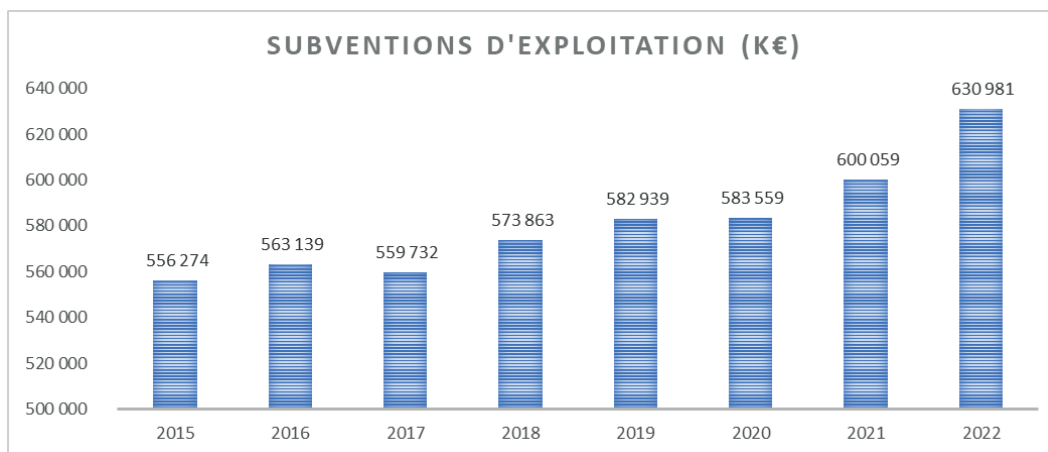
Evolution du compte de résultat - Produits (en €)

	2022	2021	Variation
Autres produits	49 355 631	52 976 223	- 3 620 592
Reprise du financement rattaché à un actif	39 053 541	40 312 489	- 1 258 948
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	10 302 090	12 663 734	- 2 361 644
Autres produits financiers	53 294	60 879	- 7 584
Gains de change	17 549	387	17 162
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	71 774 221	64 392 345	7 381 876
Autres produits de gestion	8 986 531	5 881 459	3 105 073
Produits de cessions d'éléments d'actif	523 871	450 061	73 811
Ventes de biens ou prestations de services	62 263 818	58 060 826	4 202 992
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	11 731	272 678	- 260 947
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	638 425 685	606 779 926	31 645 759
Dons et legs	224 251	74 714	149 537
Produits de la fiscalité affectée	7 220 378	6 646 661	573 717
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	93 996 981	76 657 915	17 339 066
Subventions pour charges de service public	536 984 075	523 400 636	13 583 439
Total général	759 638 112	724 482 439	35 155 673

1.1- Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement représentent la subvention pour charge de service public (537M€) et les subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques (94M€), soit un total de 631M€.

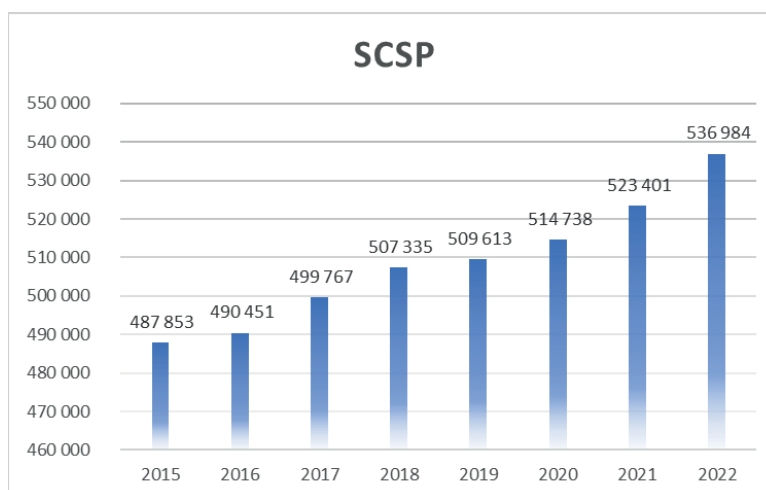
	2022	2021	Variation
Autres produits	49 355 631	52 976 223	- 3 620 592
Reprise du financement rattaché à un actif	39 053 541	40 312 489	- 1 258 949
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	10 302 090	12 663 734	- 2 361 644
Autres produits financiers	53 294	60 879	- 7 584
Gains de change	17 549	387	17 162
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	71 774 221	64 392 345	7 381 876
Autres produits de gestion	8 986 531	5 881 459	3 105 073
Produits de cessions d'éléments d'actif	523 871	450 061	73 811
Ventes de biens ou prestations de services	62 263 818	58 060 826	4 202 992
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	11 731	272 678	- 260 947
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	638 425 685	606 779 926	31 645 759
Dons et legs	224 251	74 714	149 537
Produits de la fiscalité affectée	7 220 378	6 646 661	573 717
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	93 996 981	76 657 915	17 339 066
Subventions pour charges de service public	536 984 075	523 400 636	13 583 439
Total général	759 638 112	724 482 439	35 155 673



Il s'agit d'un poste essentiel puisqu'il représente **83.06 %** du total des recettes de fonctionnement en 2022 (82.83 % en 2021). Le poste augmente fortement en valeur absolue en 2022 pour un montant de 31M€.

1.1.1. Evolution de la subvention pour charges de service public

L'augmentation de la subvention pour charge de service public représente **14 M€**.



1.1.2. Evolution des autres subventions de fonctionnement

	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2021 - 2022
Ministère tutelle	507 334 893	509 613 340	515 294 761	523 851 630	539 096 296	15 244 666
Autres ministères	1 363 340	1 662 997	1 153 995	1 889 303	981 046	- 908 256
ANR	41 495 328	45 217 227	40 714 190	49 764 781	55 697 736	5 932 954
Subventions Région	4 075 865	7 079 325	5 814 314	4 973 584	4 762 707	- 210 878
Subventions Département	574 941	719 574	535 725	535 088	584 754	49 666
Subventions Commune	1 210 926	720 302	846 048	932 241	772 690	- 159 551
Subventions Union Européenne	4 024 981	1 514 015	4 332 163	4 975 983	11 290 146	6 314 163
Subventions organismes internationaux	635 972	3 058 812	1 648 654	669 079	1 157 048	487 969
Subventions autres organismes publics	6 786 236	10 063 453	8 236 150	8 753 765	10 176 943	1 423 178
Autres subventions	6 360 306	3 290 039	4 982 694	3 713 096	6 461 691	2 748 594
TOTAL	573 862 788	582 939 083	583 558 693	600 058 551	630 981 056	30 922 505

- Augmentation sensible des subventions de l'ANR de 6 M€
- Augmentation sensible des subventions européennes pour 6 M€

1.2. Ressources propres d'AMU

Les ressources propres d'Aix Marseille Université se composent des catégories suivantes du compte de résultat :

- Les dons et legs
- Les produits de la fiscalité affectée (Taxe d'apprentissage et CVEC)
- Les produits avec contrepartie directe :
 - o Ventes de biens et prestations de services
 - o Produits de cessions d'éléments d'actif
 - o Autres produits de gestion
- Les produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie
- Les gains de change
- Les autres produits financiers

En 2022, les ressources propres d'AMU s'élèvent à 79 301 K€ contre 71 448 K€ en 2021, soit une augmentation globale de 7 854 K€.

	2022	2021	Variation
Autres produits	49 355 631	52 976 223	- 3 620 592
Reprise du financement rattaché à un actif	39 053 541	40 312 489	- 1 258 948
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	10 302 090	12 663 734	- 2 361 644
Autres produits financiers	53 294	60 879	- 7 584
Gains de change	17 549	387	17 162
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	71 774 221	64 392 345	7 381 876
Autres produits de gestion	8 986 531	5 881 459	3 105 073
Produits de cessions d'éléments d'actif	523 871	450 061	73 811
Ventes de biens ou prestations de services	62 263 818	58 060 826	4 202 992
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	11 731	272 678	- 260 947
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	638 425 685	606 779 926	31 645 759
Dons et legs	224 251	74 714	149 537
Produits de la fiscalité affectée	7 220 378	6 646 661	573 717
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	93 996 981	76 657 915	17 339 066
Subventions pour charges de service public	536 984 075	523 400 636	13 583 439
Total général	759 638 112	724 482 439	35 155 673

1.2.1- Dons et legs

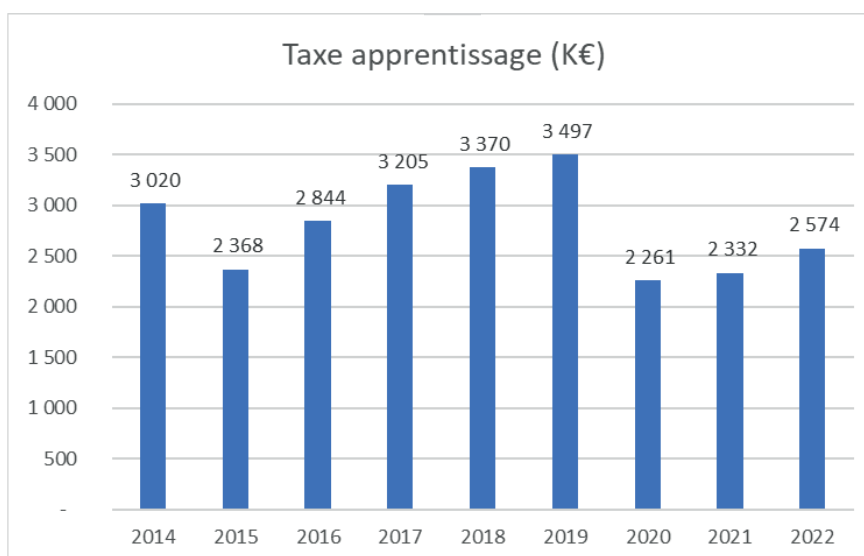
Dons et legs	2019	2020	2021	2022	Variation 2021 - 2022
Dons et legs	192 661	188 370	74 714	2 852 447	2 777 733

On observe une augmentation significative de 2 778 K€ par rapport à 2021. AMU a reçu un premier versement d'un Don CMA CGM de 1 700 000 € ainsi qu'un Don Banque de France de 928 K€ sur Amidex en Fonds dédiés.

1.2.2- Produits de la fiscalité affectée

FISCALITE AFFECTEE	2019	2020	2021	2022	Variation 2021 - 2022
Taxe apprentissage	3 496 688	2 260 918	2 331 991	2 573 548	241 557
CVEC	4 497 329	4 356 984	4 314 670	4 646 830	332 160
TOTAL	7 994 017	6 617 903	6 646 661	7 220 378	573 717

Evolution de la taxe d'apprentissage



Elle s'élève à **2 574 K€**.

1.2.3- Ventes de biens ou prestation de services

	2019	2020	2021	2022	Variation 2021 - 2022
Etudes	799 971	615 075	420 824	549 403	128 579
Droits d'inscriptions diplômes nationaux	13 405 742	17 973 343	19 805 853	19 978 138	172 285
Droits d'inscriptions diplômes propres AMU	9 363 484	5 637 819	7 212 902	6 615 338	- 597 564
Redevances	1 940 396	1 708 231	2 041 766	1 669 774	- 371 992
Formation professionnelle continue	10 729 617	8 394 942	8 056 040	7 775 390	- 280 649
VAE	408 085	388 247	402 823	481 106	78 282
Apprentissage	3 476 920	8 592 756	10 636 562	13 895 457	3 258 896
Colloques	488 781	32 931	157 857	517 329	359 472
Prestations de recherche	773 338	559 593	1 074 783	1 545 425	470 642
Ventes de publications	237 415	269 171	176 973	180 197	3 224
Hébergement (CROUS)	4 787	3 568	4 933	1 033	- 3 900
Prestations et travaux informatiques	6 000	13 632	6 100	5 983	- 117
Autres prestations de services	5 613 428	2 484 264	2 711 031	3 834 663	1 123 632
Locations diverses	3 141 676	2 395 245	3 211 259	3 293 427	82 168
Mise à disposition de personnels	1 049 778	1 374 954	1 830 524	1 511 677	- 318 847
Ports et frais accessoires	9 187	10 290	11 283	8 399	- 2 884
Autres produits annexes	560 229	529 501	299 315	401 080	101 764
TOTAL	52 008 833	50 983 559	58 060 826	62 263 818	4 202 992

Certains postes montrent des variations importantes :

- Une baisse des inscriptions des diplômes propres (-0,6 M€)
- Une augmentation sensible de l'apprentissage (+3,2 M€) conformément à la volonté de l'établissement de développer ce secteur.
- Une augmentation des autres prestations de services pour (+1,1 M€)

Globalement, la hausse est de 4 M€.

1.2.4- Autres produits de gestion

Autres produits de gestion	2019	2020	2021	2022	Variation 2021 - 2022
Redevances pour concessions et autres redevances	1 378 658	1 940 685	1 312 338	1 654 567	342 228
Autres produits	1 738 297	2 373 844	4 569 120	1 652 151	- 2 916 969
Autres produits contentieux	-	-	-	3 051 617	3 051 617
TOTAL	3 116 954	4 314 529	5 881 459	6 358 335	476 876

La variation entre 2021 et 2022 n'est pas significative (477 K€), en revanche il y a de fortes variations entre les autres produits (- 2 917 K€) et les autres produits contentieux (3 052 K€).

S'agissant de la variation des autres produits nous notons des variations significatives, notamment, en 2021 uniquement, AMU a facturé une indemnité de 1 476 K€ à Travaux Midi, ainsi qu'un appel de fonds à Protisvalor de 550 K€, . Les produits à recevoir sur rémunérations sont moins importants en 2022 qu'en 2021 pour un montant de 107 K€ .

Par ailleurs, dans le cadre d'un litige, AMU a facturé 3 052 K€ à la société Hydroption.

1.2- Produits financiers

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2021 - 2022
Autres produits financiers	231	121	95	32	61	53	- 8

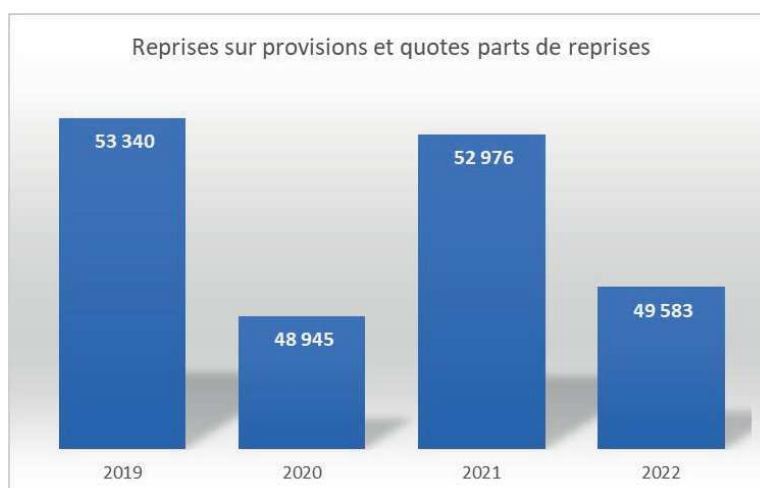
Ils sont représentés pour l'essentiel par un placement réalisé au profit de la fondation Amidex et autorisé par la Direction Générale des Finances Publiques.

On observe une baisse de 8K€ liée à la baisse des taux.

Les fonds placés sur le Livret institutionnel triplex à hauteur de 12M€ au Crédit Mutuel ont permis de valoriser des intérêts à hauteur de 6 K€.

1.3- Les reprises sur provisions pour dépréciation et les Quotes parts de reprises virées au compte de résultat

- Les quotes parts de reprises de subventions d'investissement virées au compte de résultat représentent **39 M€**.
- Les reprises sur provisions représentent **10,3 M€** (12,7 M€ en 2021), soit une variation à la baisse de 2,4M€.



2) Charges - Dépenses de fonctionnement

Le montant global des **dépenses** s'élève à **761 M€**.
Ce chiffre augmente de 6,28 % par rapport à celui de 2021.

Evolution du compte de résultat - Charges (en €)

	2022	2021	Variation
Achats	34 639	35 026	- 387
Autres achats	437	82	354
Frais sur achats	34 202	34 944	- 741
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	44 654 593	44 783 828	- 129 234
Autres charges diverses	13 460 196	13 901 164	- 440 968
Autres charges spécifiques	19 578 142	19 476 051	102 092
Autres droits	33 021	34 399	- 1 377
Autres impôts et taxes	322 058	352 101	- 30 043
Contribution FIPHP	786 509	960 240	- 173 731
Droits d'auteur	192 298	194 290	- 1 992
Impôt et taxes - Personnel	7 189 419	6 906 191	283 228
Pertes sur créances irrécouvrables	8 331	212 481	- 204 149
Redevances pour concessions	3 025 586	2 705 294	320 291
Taxes Foncières	59 033	41 618	17 415
Charges de personnel	552 954 697	532 091 627	20 863 070
Autres charges de personnel	2 801 786	1 527 229	1 274 557
Charges sociales	215 255 318	210 001 612	5 253 706
Salaires, traitements et rémunérations divers	334 897 592	320 562 785	14 334 807
Charges financières	2 117 735	2 147 023	29 288
Charges d'intérêt	2 095 835	2 138 967	- 43 132
Pertes de change	21 900	8 055	13 844
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	87 520 367	73 657 611	13 862 756
Achats de sous-traitance et services extérieurs	23 614 478	21 009 144	2 605 334
Achats et variations de stock	26 658 374	23 994 751	2 663 623
Autres services extérieurs	37 247 515	28 653 716	8 593 799
Dotations aux amt, dépréciations et aux provisions financières	2 627 151	2 627 151	
Dotations aux amt, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	68 792 130	63 528 507	5 263 623
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)	2 535 818	2 535 818	
Total général	761 237 130	716 243 620	44 993 510

2.1. Consommation marchandises et approvisionnement

Les consommations de marchandises et approvisionnement s'élèvent à 87 520 K€ en 2022.
Cette catégorie de charge augmente de 13 863 K€.

	2022	2021	Variation
Achats	34 639	35 026	- 387
Autres achats	437	82	354
Frais sur achats	34 202	34 944	- 741
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	44 654 593	44 783 828	- 129 234
Autres charges diverses	13 460 196	13 901 164	- 440 968
Autres charges spécifiques	19 578 142	19 476 051	102 092
Autres droits	33 021	34 399	- 1 377
Autres impôts et taxes	322 058	352 101	- 30 043
Contribution FIPFPP	786 509	960 240	- 173 731
Droits d'auteur	192 298	194 290	- 1 992
Impôt et taxes - Personnel	7 189 419	6 906 191	283 228
Pertes sur créances irrécouvrables	8 331	212 481	- 204 149
Redevances pour concessions	3 025 586	2 705 294	320 291
Taxes Foncières	59 033	41 618	17 415
Charges de personnel	552 954 697	532 091 627	20 863 070
Autres charges de personnel	2 801 786	1 527 229	1 274 557
Charges sociales	215 255 318	210 001 612	5 253 706
Salaires, traitements et rémunérations divers	334 897 592	320 562 785	14 334 807
Charges financières	2 117 735	2 147 023	29 288
Charges d'intérêt	2 095 835	2 138 967	- 43 132
Pertes de change	21 900	8 055	13 844
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	87 520 367	73 657 611	13 862 756
Achats de sous-traitance et services extérieurs	23 614 478	21 009 144	2 605 334
Achats et variations de stock	26 658 374	23 994 751	2 663 623
Autres services extérieurs	37 247 515	28 653 716	8 593 799
Dotations aux amt, dépréciations et aux provisions financières	2 627 151	2 627 151	0
Dotations aux amt, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	68 792 130	63 528 507	5 263 623
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)	2 535 818	2 535 818	0
Total général	761 237 130	716 243 620	44 993 510

Voici le détail :

	2019	2020	2021	2022	Variation 2021 - 2022
Variation stocks	-248 170	6 274	139 036	21 899	-117 136
Fluides	11 513 247	9 540 181	11 469 287	14 727 900	3 258 613
Fournitures entretien, enseign et adm	10 422 467	10 656 872	12 421 454	11 943 214	-478 240
Credit-bail mobilier				5 000	5 000
Locations immobilières	1 569 766	1 552 277	1 426 851	1 479 075	52 224
Locations mobilières	787 306	1 162 243	565 680	592 148	26 468
Autreslocations	10 038	13 271	16 024	13 928	-2 097
Charges locatives	784 767	446 981	470 324	467 329	-2 996
Entretien biens immobiliers	6 857 623	6 823 750	7 528 908	8 248 409	719 500
Entretien biens mobilier	2 781 190	2 647 066	1 875 153	2 435 397	560 244
Maintenance	3 420 728	3 990 164	3 660 815	3 746 247	85 431
Assurances	525 665	518 956	607 500	911 075	303 575
Etudes et recherches	2 167 504	1 808 175	1 471 830	2 071 468	599 638
Documentation technique	3 265 137	3 156 176	3 236 054	3 185 586	-50 467
Frais colloque	627 396	108 808	150 003	458 816	308 813
Personnel intérimaire	31 303	14 028	83 683	204 847	121 164
Personnel mis à disposition	1 830 075	1 617 109	2 634 435	2 206 684	-427 752
Honoraires	236 087	849 239	326 347	359 635	33 288
Frais actes et contentieux	94 594	84 953	95 788	108 655	12 867
Divers frais	2 037 726	1 442 881	1 937 141	1 944 636	7 495
Annonces, insertions	78 090	98 456	116 162	125 249	9 088
Foires et expo	177 178	111 193	62 709	117 251	54 542
Catalogue et imprime	249 726	211 557	114 106	110 704	-3 401
Publications	1 460 091	977 025	1 292 928	1 513 039	220 110
Divers	1 375 656	965 277	1 174 493	1 794 701	620 208
Divers transport	720 145	435 368	586 992	931 398	344 406
Voyages et déplacements	3 612 406	581 626	760 530	3 610 710	2 850 180
Frais inscriptions colloques	699 903	175 382	330 825	650 897	320 073
Frais de déménagement	751 649	215 279	324 544	715 460	390 916
Missions et réceptions	7 332 604	1 952 916	3 024 023	5 687 044	2 663 021
Frais de communication	1 508 049	1 316 668	1 577 003	1 508 008	-68 995
Concours divers	493 329	574 503	665 416	728 460	63 044
Formation continue	825 667	643 066	1 169 356	1 368 503	199 147
Frais recrutement personnel	11 290	39 385	56 944	47 835	-9 110
Prestations gardiennage	3 788 099	3 870 171	3 970 913	4 027 397	56 484
Prestations nettoyage	4 121 757	4 555 223	4 678 191	4 993 336	315 144
Prestations informatiques	332 547	242 580	357 180	421 061	63 881
Autres frais divers	3 308 118	2 216 260	3 314 006	4 072 007	758 001
TOTAL	79 560 753	65 621 341	73 692 637	87 555 006	13 862 370

La hausse s'explique notamment par les variations significatives des postes suivants :

- Les charges relatives aux fluides pour 3,26 M€
- Les charges relatives aux voyages et déplacements pour 2,66 M€
- Les charges relatives aux missions et aux réceptions pour 2,85 M€
- Les autres frais divers pour 0,76 M€

2.2. Charges de personnel et impôt et taxes - Personnel

	2022	2021	Variation
Achats	34 639	35 026	- 387
Autres achats	437	82	354
Frais sur achats	34 202	34 944	- 741
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	44 654 593	44 783 828	- 129 234
Autres charges diverses	13 460 196	13 901 164	- 440 968
Autres charges spécifiques	19 578 142	19 476 051	102 092
Autres droits	33 021	34 399	- 1 377
Autres impôts et taxes	322 058	352 101	- 30 043
Contribution FIPHP	786 509	960 240	- 173 731
Droits d'auteur	192 298	194 290	- 1 992
Impôt et taxes - Personnel	7 189 419	6 906 191	283 228
Pertes sur créances irrécouvrables	8 331	212 481	- 204 149
Redevances pour concessions	3 025 586	2 705 294	320 291
Taxes Foncières	59 033	41 618	17 415
Charges de personnel	552 954 697	532 091 627	20 863 070
Autres charges de personnel	2 801 786	1 527 229	1 274 557
Charges sociales	215 255 318	210 001 612	5 253 706
Salaires, traitements et rémunérations divers	334 897 592	320 562 785	14 334 807
Charges financières	2 117 735	2 147 023	- 29 288
Charges d'intérêt	2 095 835	2 138 967	- 43 132
Pertes de change	21 900	8 055	13 844
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	87 520 367	73 657 611	13 862 756
Achats de sous-traitance et services extérieurs	23 614 478	21 009 144	2 605 334
Achats et variations de stock	26 658 374	23 994 751	2 663 623
Autres services extérieurs	37 247 515	28 653 716	8 593 799
Dotations aux amt, dépréciations et aux provisions financières	2 627 151		2 627 151
Dotations aux amt, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	68 792 130	63 528 507	5 263 623
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)	2 535 818		2 535 818
Total général	761 237 130	716 243 620	44 993 510

Charges de personnel	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2021 - 2022
Rémunérations principales et accessoires	274 195 811	279 489 632	283 342 303	291 576 398	301 335 278	9 758 880
Congés payés	- 332 042	351 742	137 574	- 154 595	198 800	353 396
Primes et gratifications	7 316 237	7 009 387	7 697 973	9 409 861	11 280 418	1 870 556
Indemnités et avantages divers	16 380 461	17 478 812	18 081 096	19 162 139	21 562 742	2 400 604
Suppléments familial	2 256 910	2 195 454	2 125 965	2 080 114	2 053 101	- 27 013
Abattement indemnitaire	- 888 368	- 1 536 104	- 1 519 067	- 1 511 131	- 1 532 747	- 21 616
Charge sociales - Maladie	27 722 292	28 313 072	28 911 695	29 737 171	31 157 018	1 419 847
Autres charges sociales - Veillesse et prévoyance	154 769 295	158 565 140	159 595 402	161 822 217	164 501 726	2 679 510
Charges sociales - Pole emploi	3 260 583	2 810 392	2 938 615	3 180 224	3 551 086	370 862
Charges sociales - Congés payés	- 205 535	120 586	30 553	- 122 615	36 273	158 888
Charges sociales - Autres organismes sociaux	14 434 529	14 759 125	15 031 604	15 384 616	16 009 215	624 599
Prestations directes	539 722	652 260	768 705	647 755	1 054 248	406 494
Autres prestations	-	1 500	-	-	-	-
Œuvres sociales	685 190	719 202	669 434	751 485	973 139	221 654
Médecine du travail et pharmacie	202 907	148 709	86 454	109 281	66 667	- 42 614
Autres charges de personnel	12 163	2 427	3 683	18 708	707 731	689 023
TOTAL (1)	500 350 156	511 081 336	517 901 988	532 091 627	552 954 697	20 863 070
Impôts et taxes - Personnel	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2021 - 2022
Taxe versement transport	5 176 445	5 294 197	5 392 610	5 520 045	5 746 426	226 381
Allocation logement	1 300 600	1 329 873	1 355 015	1 386 146	1 442 993	56 847
TOTAL (2)	6 477 045	6 624 070	6 747 626	6 906 191	7 189 419	283 228
TOTAL (1) + (2)	506 827 200	517 705 407	524 649 614	538 997 818	560 144 116	21 146 299

Globalement, les charges de personnel et les impôts et taxes y afférents augmentent de 21 146 K€ entre 2021 et 2022.

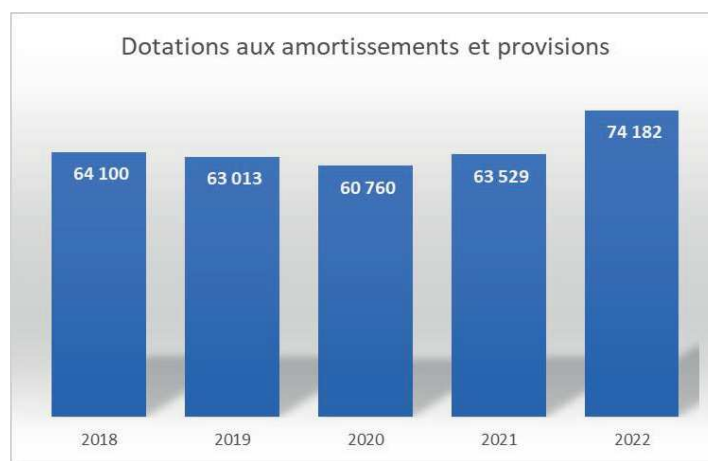
Cette variation tient compte de la variation négative (charges moins) de charges à payer sur le passif social pour un montant de 1,5 M€.

Depuis 2018 la masse salariale a progressé de 53,32 M€.

2.3. Autres charges diverses et spécifiques

	2022	2021	Variation
Achats	34 639	35 026	- 387
Autres achats	437	82	354
Frais sur achats	34 202	34 944	- 741
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	44 654 593	44 783 828	- 129 234
Autres charges diverses	13 460 196	13 901 164	- 440 968
Autres charges spécifiques	19 578 142	19 476 051	102 092
Autres droits	33 021	34 399	- 1 377
Autres impôts et taxes	322 058	352 101	- 30 043
Contribution FIPHP	786 509	960 240	- 173 731
Droits d'auteur	192 298	194 290	- 1 992
Impôt et taxes - Personnel	7 189 419	6 906 191	283 228
Pertes sur créances irrécouvrables	8 331	212 481	- 204 149
Redevances pour concessions	3 025 586	2 705 294	320 291
Taxes Foncières	59 033	41 618	17 415
Charges de personnel	552 954 697	532 091 627	20 863 070
Autres charges de personnel	2 801 786	1 527 229	1 274 557
Charges sociales	215 255 318	210 001 612	5 253 706
Salaires, traitements et rémunérations divers	334 897 592	320 562 785	14 334 807
Charges financières	2 117 735	2 147 023	- 29 288
Charges d'intérêt	2 095 835	2 138 967	- 43 132
Pertes de change	21 900	8 055	13 844
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	87 520 367	73 657 611	13 862 756
Achats de sous-traitance et services extérieurs	23 614 478	21 009 144	2 605 334
Achats et variations de stock	26 658 374	23 994 751	2 663 623
Autres services extérieurs	37 247 515	28 653 716	8 593 799
Dotations aux amt, dépréciations et aux provisions financières	2 627 151	2 627 151	0
Dotations aux amt, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	68 792 130	63 528 507	5 263 623
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)	2 535 818	2 535 818	0
Total général	761 237 130	716 243 620	44 993 510

2.4. Dotations aux amortissements et aux provisions



Les dotations aux amortissements et aux provisions enregistrent une hausse sur 2022. Elles s'élèvent à un total de **74 182 K€**, qui comprend les amortissements et les provisions.

✓ Les dotations aux amortissements :

Les amortissements représentent **53 943K€** en 2022, (contre 53 353 K€ en 2021), soit une hausse de 590K€. Cette augmentation provient essentiellement :

- de nombreuses mises en service de travaux (CPER, Plan Campus, GER...)
- de l'intégration des valeurs comptables des bâtiments concernés par la dévolution du patrimoine

✓ Les dotations aux provisions :

Les provisions représentent un volume global de **14 673 K€** et enregistrent une augmentation de **4 309 K€** par rapport à 2021.

Libellé	31/12/2021	Reprise	Provision	31/12/2022
Provision pour clients douteux	1 005 580	1 005 580	4 085 842	4 085 842
TOTAL	1 005 580	1 005 580	4 085 842	4 085 842

Libellé	31/12/2021	Reprise	Provision	31/12/2022
Divers litiges	520 755	520 755	822 557	822 557
Ressources affectées	-	-	-	-
TOTAL	520 755	520 755	822 557	822 557

Libellé	31/12/2021	Reprise	Provision	31/12/2022
Heures complémentaires (4/12ème)	2 861 150	2 861 150	3 008 108	3 008 108
CET	2 959 835	2 959 835	3 331 673	3 331 673
CP titulaires	2 176 342	2 176 342	2 721 127	2 721 127
PROVISION AMU CAPITAL DECES	91 000	91 000	65 000	65 000
PROVISION AMU ACCIDENT TRAVAIL	200 000	200 000	200 000	200 000
Contrats PVM	361 321	361 321	376 321	376 321
CONTRATS RECHERCHE	61 922			61 922
Convention formation	125 500	125 500		-
TOTAL	8 837 070	8 775 148	9 702 229	9 764 151

	31/12/2021	Reprise	Provision	31/12/2022
TOTAL GENERAL	10 363 405	10 301 483	14 610 628	14 672 550

✓ Les dotations aux dépréciations financières :

Une provision pour dépréciation financière pour la perte de valeur des titres de Protis Valor Méditerranée pour un montant de **2 627K€**

Engagements à réaliser sur fonds dédiés :

Dans le cadre de conventions de mécénat, la CMA CGM s'est engagée à verser la somme de 1 700 000 € à Amidex, la Banque de France, également, pour la somme de 928 K€.

Ces dons sont traités comptablement en fonds dédiés, ainsi, les dons sont inscrits au passif du bilan et seront repris au rythme des dépenses réalisés pour les projets concernés.

En 2022, les sommes versées ont été comptabilisées en produits, puis neutralisées par la constatation de charges pour la partie non dépensée.

B – L'Investissement

1) Les recettes d'investissement

Financements externes - AGREGÉ	2018	2019	2020	2021	2022
ETAT	36 940 341	27 872 527	27 022 164	14 587 719	88 770 237
Financement des actifs mis à disposition	- 903 710	- 1 940 731	-	- 2 061 901	49 947 309
ETAT : BIENS MIS A DISPOSITION	- 903 710	- 1 940 731	-	- 2 061 901	49 947 309
Ministère Education Nationale	37 844 051	29 813 258	27 022 164	16 649 620	38 822 928
ETAT : FINANCEMENT DES AUTRES ACTIFS	37 844 051	29 813 258	27 022 164	16 649 620	38 822 928
HORS ETAT	14 276 541	12 763 324	12 034 101	6 824 868	5 428 447
Région	7 066 961	5 006 326	3 375 859	2 763 641	2 569 266
Département	1 671 503	1 235 275	1 873 762	555 587	1 157 758
Commune	3 699 404	5 562 774	2 974 860	- 586 829	2 907 183
Subv. Équipt autres coll. Publiques	1 195 729	1 211 796	2 724 181	2 927 900	- 1 631 096
Union Européenne	11 439	- 9 404	2 736	-	-
Autres organismes	7 599	- 13 825	428 647	21 452	284 849
Autres subventions d'équipement	623 907	- 229 619	654 055	1 143 117	140 488
TOTAL DES FINANCEMENTS EXTERNES	51 216 883	40 635 851	39 056 265	21 412 587	94 198 684

On observe une augmentation des financements des actifs de l'Etat liée à l'intégration du patrimoine immobilier dévolue.

2) Les dépenses d'investissement

Actif Immobilisé	2018	2019	2020	2021	2022
Immobilisations incorporelles	418 804	15 406	530 333	1 085 217	1 186 536
Frais Recherche & Dévelopmt	-	-	-	-	-
Logiciels acquis / créés	403 484	15 406	445 789	1 019 508	917 047
Autres concessions, brevets	-	-	22 200	-	220 479
Autres immobilisations incorporelles	15 320	-	62 345	65 709	49 010
Immobilisations corporelles	106 099 875	4 064 934	67 858 821	51 986 957	101 082 544
Terrains	2 022 505	42 815	1 827 317	1 560 934	25 986 318
Constructions, bâtiments dotation	-	-	38	- 38	-
Constructions, bâtiments acquis	-	-	-	-	27 670 536
Inst Agencements constructions dotation	86 625 391	3 605 382	48 993 878	27 569 337	25 852 493
Inst Agencements constructions acquises	-	-	-	-	1 954
Autres Inst Agencements constructions	1 201 127	-	317 580	753 519	509 559
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
Inst. Tech complexes affectées	327 807	-	67 280	146 135	227 194
Installations, matériels, outillages	5 929 582	-	7 569 512	13 937 522	11 534 287
Collections littéraires scientifiques, artistiques	148 590	-	44 750	-	80 843
Autres immobilisations corporelles (matériel informatique, mobilier, matériel de bureau et de transport...)	9 844 873	416 738	9 038 465	8 019 548	9 219 359
Immobilisations en cours	- 7 224 563	13 943 513	- 14 494 429	- 7 186 400	18 238 443
En cours d'immobilisation (23130000)	- 7 558 330	14 000 650	- 15 382 958	- 7 290 480	16 448 648
Avance (23810000)	104 718	- 71	729 623	1 365 728	1 796 865
En cours d'immobilisation (23xxxxxx)	229 048	- 57 066	158 906	- 1 261 648	- 7 069
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	6 199 998	-
Immobilisations financières	1 266 044	-	- 3 010	1 958	- 9 585
TOTAL GÉNÉRAL	100 560 160	18 023 853	53 891 715	52 087 730	120 497 937

Les acquisitions de l'exercice 2022 représentent un montant de 120 497 K€.

Les principales acquisitions concernent essentiellement :

- Les terrains : intégration de terrains liés à la dévolution du patrimoine (4,5M€) ainsi que la régularisation des terrains de Luminy (19M€)
- Constructions, bâtiments acquis : intégration de bâtiments liés à la dévolution du patrimoine (27,67 M€)
- Installations, agencements, construction : 25,85M€
- Installations, matériels et outillages : 11,53M€
- Le matériel informatique, mobilier, matériel de bureau... : 9,21M€
- Les immobilisations en cours : 18,23M€

Les travaux en cours au 31 décembre 2022 s'élèvent à 32,24 M€ dont :

NOM PROJET	CODE ABYLA	NOM BATIMENT	Montant des travaux (en M€)
Rénovation Façades Pharmacie	M210_08	Bâtiment Pharmacie	4,69
Projet SIMMAR	AMU	AMU	3,68
Restructuration des espaces de Recherche Marseille Nord-St Jérôme	M101_05	Ensemble TPR St Jérôme	3,48
Rénovation Façades Bâtiment 5 St Charles	M207_05	Bâtiment 5	3,04
ADAP AMU	AMU	AMU	3,14
Requalification de bâtiments sur campus St Charles Marseille Centre	M207	Site Saint Charles	1,84
Etanchéité Luminy - PPI	M301	Site Luminy	1,72
Isolation thermique IUT St Jérôme	M102	IUT St Jérôme	1,22
Chaufferies TPR St Jérôme	M101_05	Ensemble TPR St Jérôme	0,91
Mise en sécurité Bâtiment pédagogique Timone	M210_11	Bâtiment pédagogique Timone	0,81
Etanchéité St Charles - PPI	M207	Site Saint Charles	0,54
Eco Campus Pauliane	A305	Site Pauliane	0,52
Autres projets	NA	NA	6,65
TOTAL EN COURS (2313)			32,24

III- ANALYSE DE LA SOUTENABILITE EN COMPTABILITE BUDGETAIRE

Les éléments commentés ci-dessus expriment la situation financière de l'Etablissement au regard du compte de résultat, lequel doit être présenté à l'équilibre, et du niveau de fonds de roulement. Ces éléments font référence à la situation patrimoniale de l'établissement.

Le décret du 7 novembre 2012 sur la gestion budgétaire et comptable publique introduit de nouvelles notions, telles que les engagements de l'Etablissement conduits sur les exercices à venir et les notions de trésorerie. La soutenabilité budgétaire s'apprécie donc au regard des niveaux et pas seulement des variations. L'analyse tend ainsi à démontrer la pérennité à long terme de l'Etablissement et la faisabilité de ses projets.

A – Les restes à payer, restes à engager et restes à encaisser

❖ Les restes à payer de l'établissement

Ils expriment le montant des engagements financiers pris par l'université pour lesquels le paiement n'est pas encore effectif. Ils s'élèvent au 31 décembre 2022 à **241 384 K€** contre 237 062 K€ au 31 décembre 2021.

Les restes à payer (RAP) des opérations fléchées représentent au 31 décembre 2022 : **231 962 K€** soit 96 % des restes à payer totaux. Ils concernent principalement :

- 211 906 K€ concernant le patrimoine, dont 164 724 K€ pour le Plan Campus, 7 668 K€ pour le CPER et 39 514 K€ pour le Plan de Relance et TIGRE,
- 19 032 K€ sur la fondation A*Midex,
- 1 024 K€ s'agissant des contrats fléchés de la recherche (supérieurs à 1 M€).

❖ Les restes à engager et à payer sur les opérations pluriannuelles (tableaux 9 et 10 GBCP)

Il s'agit des engagements financiers restants à prendre pour finaliser la programmation des opérations suivantes :

- Contrats de recherche,
- Contrats France 2030 (Investissements d'Avenir) gérés sur la fondation A*Midex,
- Autres contrats d'enseignement (plan langue...),
- Autres financements de la fondation A*Midex,
- Loyer des Partenariats Publics-Privés (PPP) non financés par la dotation non consommable (DNC) du Plan Campus,
- CPER,
- Mobilisation du fonds de roulement votée en 2017,
- Plan Pluriannuel d'Investissement (2021-2025) : Formation, Recherche, Numérique, Patrimoine.

Ils représentent **513 023 K€** et s'ajoutent aux restes à payer sur les engagements pris pour ces mêmes opérations de 241 384 K€ pour donner un reste à payer de 754 408 K€ sur la programmation totale.

❖ Les restes à encaisser sur les opérations pluriannuelles (tableaux 9 et 10 GBCP)

Ils correspondent aux engagements financiers, souscrits par des tiers auprès d'AMU, qui n'ont pas encore donné lieu à encaissement par AMU.

Le reste à encaisser des opérations pluriannuelles représente au 31 décembre 2022 : 662 026 K€. Il comprend principalement :

- Le Patrimoine pour 463 619 K€, dont 319 766 K€ pour le Plan Campus, 111 523 K€ pour le CPER et 32 331 K€ pour le Plan de Relance et Tigre,
- la fondation A*Midex pour 149 888 K€,
- la Recherche pour 47 422 K€.

B – L'équilibre financier

L'équilibre financier mesure la part de la trésorerie disponible en vue de financer le solde budgétaire de l'établissement.

En 2022 le solde budgétaire, bénéficiaire, s'élève à **18 M€**.

Ce montant est complété par un solde des opérations non budgétaires qui impactent la trésorerie. Elles sont positives de 2,5 M€ pour l'essentiel +1,5 de TVA, -3,6 M€ de remboursement d'emprunts, les dépenses d'intervention et les autres opérations gérées en compte de tiers (opérations de décaissement sur compte d'attente non dénouées au 31 décembre 2022).

La trésorerie de l'établissement augmente de 20,3 M€ et s'élève à 245 M€ au 31 décembre 2022.

IV- DIAGNOSTIC FINANCIER

A- La capacité d'autofinancement

La CAF (Capacité d'Autofinancement) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'Etablissement afin de couvrir ses besoins financiers.

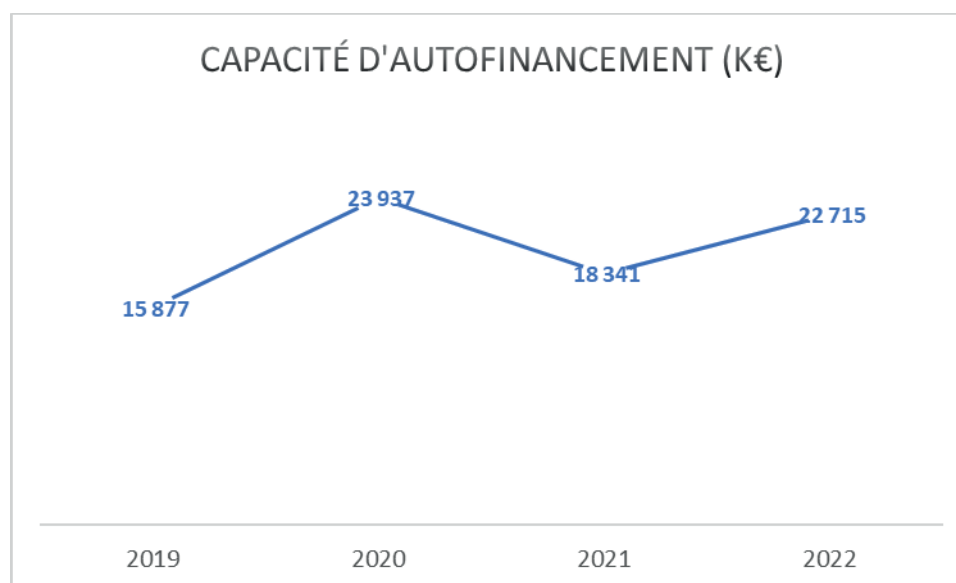
Elle mesure ainsi sa **capacité à financer, sur ses ressources propres, les investissements**.

Elle représente l'excédent de ressources internes dégagées par l'activité de l'Etablissement et peut donc s'analyser comme sa ressource durable.

	2020	2021	2022	Variation
Résultat	12 122	8 239	- 1 599	- 9 838
Dotations aux amortissements + dotations aux provisions	60 760	63 529	74 182	10 653
QP reprise subv invest + reprises sur provisions	- 48 945	- 52 976	- 49 583	3 393
Cession d'éléments d'actif	- 0	- 450	- 286	164
CAF	23 937	18 342	22 715	4 373

La capacité d'autofinancement représente ainsi **22 715 K€** en 2022 contre **18 342 K€** en 2021. Elle a diminué de 4 373 K€. Cette baisse s'explique par la baisse du résultat comptable (9 838 K€) compensé par une un impact positif de 14 046 K€ sur les amortissements et quotes-parts de reprise.

La capacité d'autofinancement est largement positive sur l'ensemble de la période observée.



B - Bilan fonctionnel

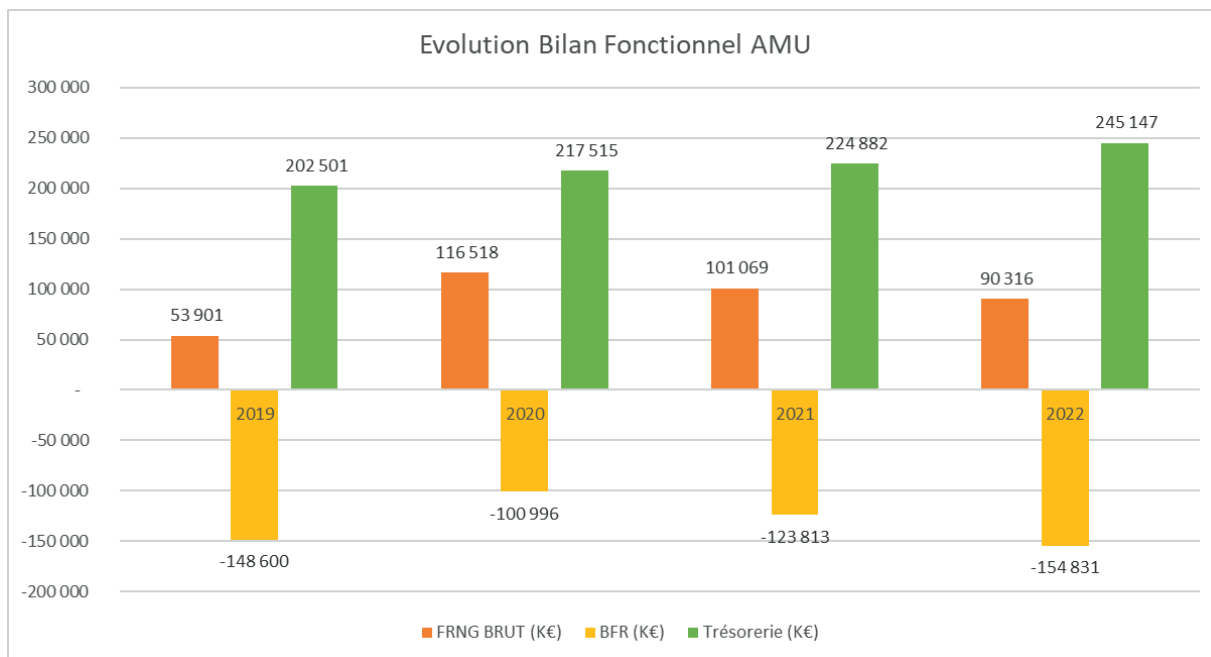
En observant plus attentivement la nature des postes du bilan, il est facile de les classer par ensembles : les grandes masses et de mieux comprendre les décisions prises.

- **Le cycle de financement** : AMU dispose de ressources financières à long terme composées de ses fonds propres et de ses dettes à plus d'un an. Cet ensemble de ressources est considéré comme le cycle de financement car il doit permettre l'acquisition des immobilisations.
- **Le cycle d'investissement** : Ce sont les emplois liés au cycle de financement. A quoi AMU a utilisé ses ressources financières à long terme. Ce sont les actifs immobilisés destinés à servir de façon durable dans le but de maintenir ou de développer le potentiel productif d'AMU.
- **Le cycle d'exploitation** : ce sont les emplois et ressources directement liés à l'exploitation, au fonctionnement d'AMU. L'ensemble des flux, de matières, mais aussi financiers, qui circulent entre AMU, ses fournisseurs, ses clients et ses financeurs, constitue les principaux postes du cycle d'exploitation. La dette fournisseur est une ressource tandis que l'acquisition des stocks ou les créances clients sont des besoins.

Le cycle d'investissement et le cycle de financement correspondent au fonds de roulement (FRNG).

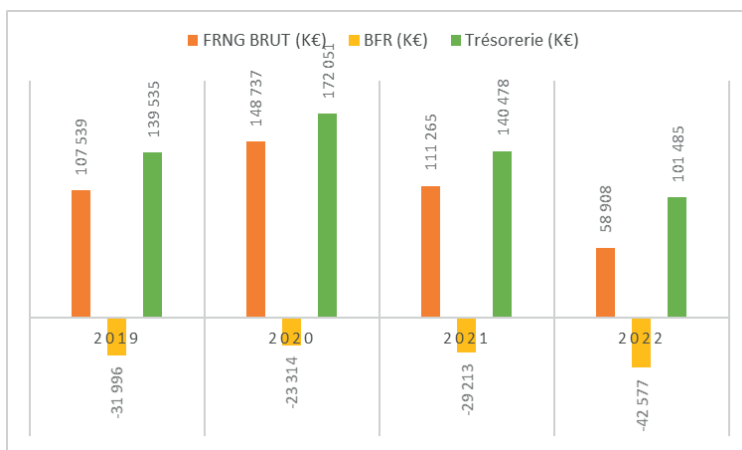
Le cycle d'exploitation correspond au besoin en fonds de roulement (BFR).

La différence entre le FRNG et le BFR correspond à la trésorerie.



Voici les bilans fonctionnels par structure :

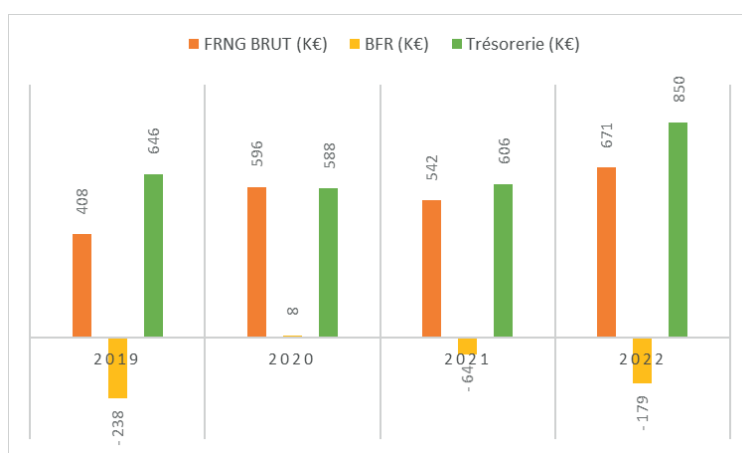
- Etablissement principal :



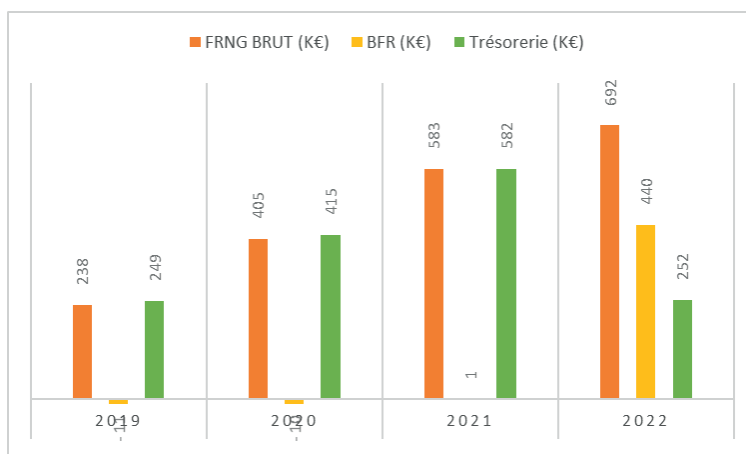
- Amidex



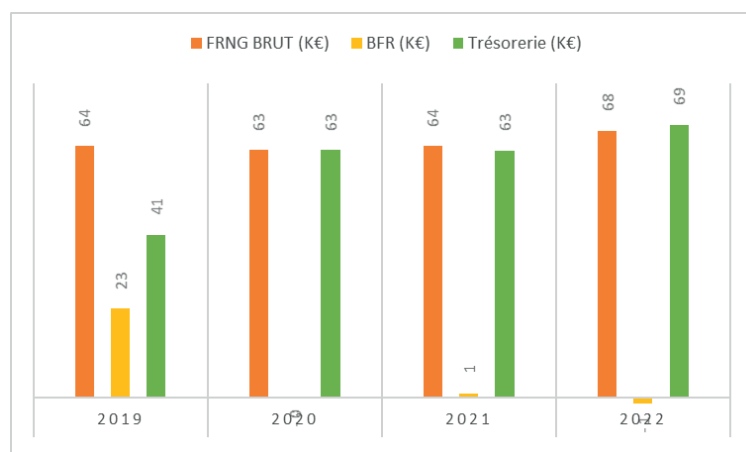
- Imera :



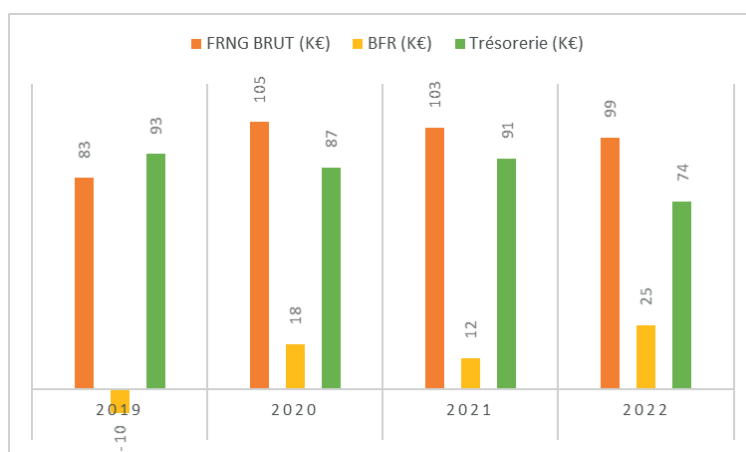
- Service Inter Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé



- Institut interuniversitaire d'Etudes et de Culture Juives



- Coordination Nationale de Formation en Microélectronique



- Budget Annexe IMmobilier :



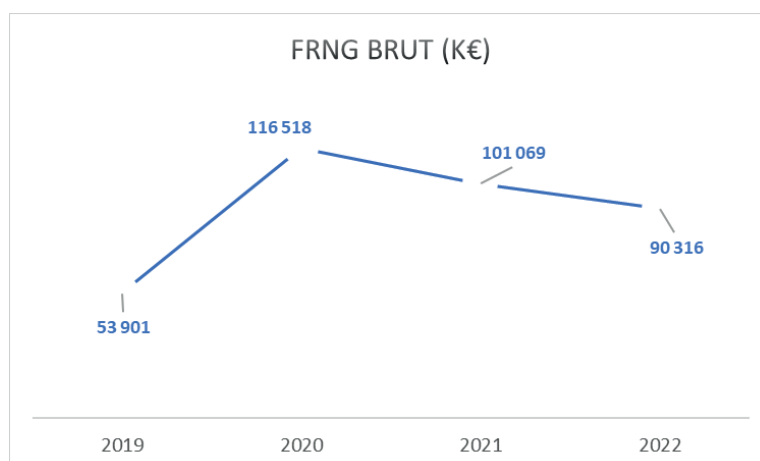
1. Le Fonds de roulement

Les cycles de financement et d'investissement permettent de comprendre que les ressources financières à long terme d'AMU (fonds propres + dettes à plus d'un an) financent l'acquisition des actifs immobilisés.

Ainsi, les ressources durables sont affectées au financement des investissements.

La part non utilisée va constituer le fonds de roulement.

Le fonds de roulement brut global s'élève au 31 décembre 2022 à 90 316 K€.
La variation du fonds de roulement d'AMU est négative de 15 449 K€

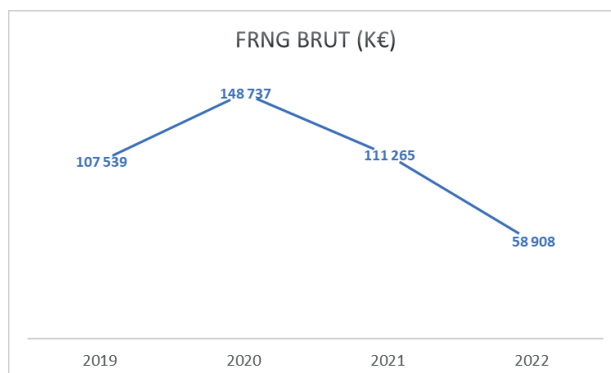


La variation négative du fonds de roulement net global brut de 15 449 K€ s'explique notamment :

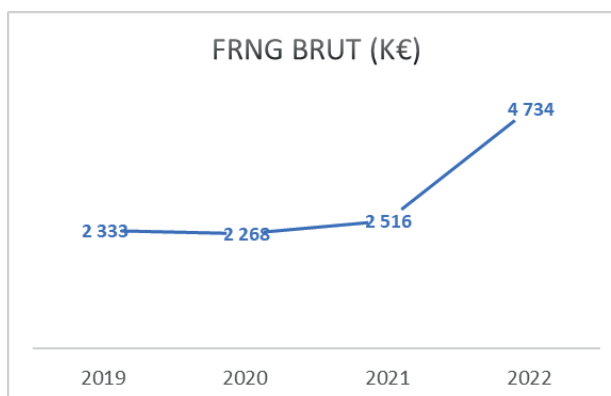
- Partie stable du bilan (ressources stables – emplois stables), dont les variations importantes suivantes:
 - Variation négative du résultat de 9,8 M€ ;
 - Le remboursement en capital des emprunts BEI et des dettes cédées Dailly dans le cadre des partenariats public-privé pour un montant de 6,1 M€ ;
- Partie circulante du bilan (ressources circulantes – emplois circulants) :
 - Les dettes circulantes diminuent plus que les créances circulantes ;

Voici les Fonds de Roulement Net Global par structure :

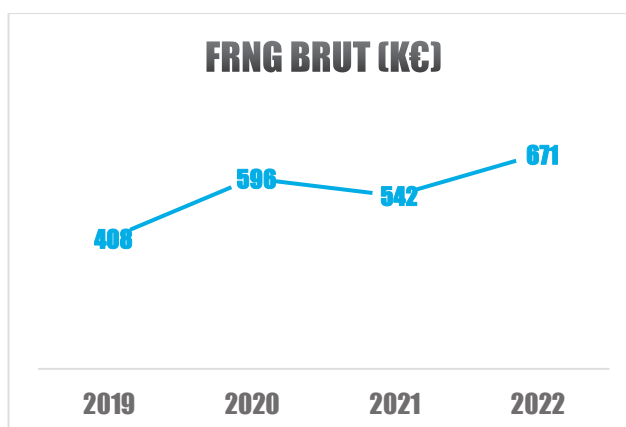
- Etablissement principal :



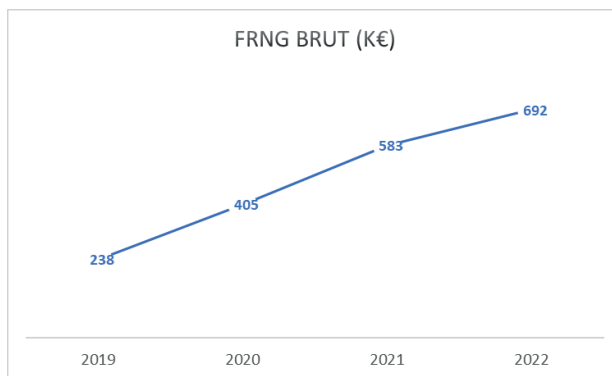
- Amidex



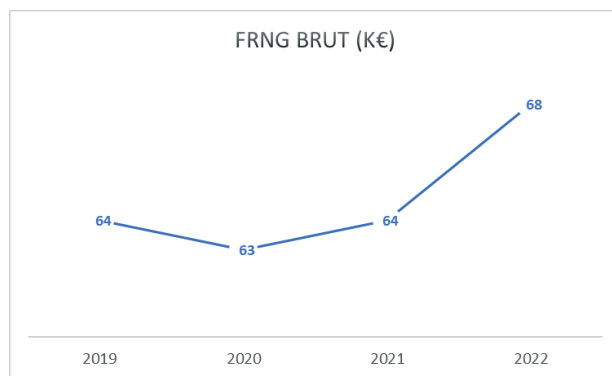
- Imera



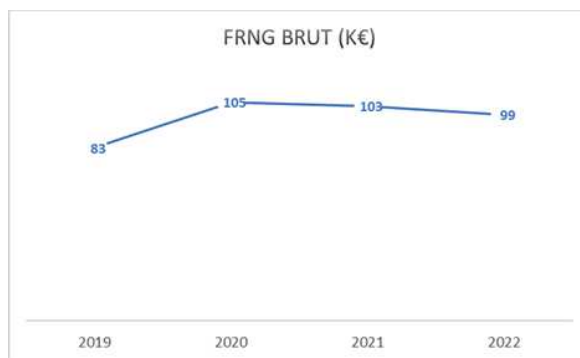
- Service Inter Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé



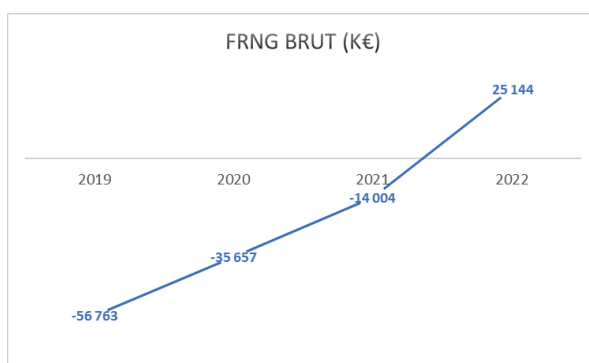
- Institut interuniversitaire d'Etudes et de Culture Juives



- Coordination Nationale de Formation en Microélectronique



- Budget Annexe IMmobilier



2. Le besoin en fonds de roulement

Le cycle d'exploitation permet de comprendre que le fonctionnement de l'activité génère aussi des besoins et des ressources du fait des décalages d'encaissement et de décaissements générant un besoin permanent d'argent : le besoin en fonds de roulement (BFR).

Rappelons que le calcul du montant du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) s'effectue de la manière suivante : **Besoin en Fonds de Roulement = Stocks + Créances – Dettes à court terme**

ACTIF CIRCULANT		2019	2020	2021	2022	Variation 2022-2021
Stocks		786	780	640	619	- 21
Créances		142 920	165 247	175 847	195 343	19 496
	<i>Créances sur des entités publiques</i>	132 185	153 382	163 189	181 605	18 416
	<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	7 656	11 476	11 853	12 948	1 095
	<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	75	83	75	-	- 75
	<i>Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositif d'intervention)</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances sur les autres débiteurs</i>	3 005	306	730	790	60
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)		1 018	894	1 059	1 050	- 9
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		144 724	166 921	177 547	197 012	19 467
PASSIF CIRCULANT						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		58 939	9 410	10 686	15 486	4 800
Dettes fiscales et sociales		14 384	14 182	15 786	13 420	- 2 366
Avances et acomptes recus		212 933	236 036	266 310	315 190	48 880
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		-	-	-	-	-
Autres dettes non financières		2 882	4 095	3 716	3 625	- 91
Produits constatés d'avance		4 185	4 195	4 861	4 121	- 740
TOTAL PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		293 324	267 917	301 359	351 843	50 484
CALCUL BFR = ACTIF CIRCULANT - PASSIF CIRCULANT		- 148 600	- 100 996	- 123 812	- 154 831	- 31 017

Le BFR d'AMU est négatif de 154 831 K€.

Le BFR est négatif lorsque le passif circulant est supérieur à l'actif circulant. Ainsi, AMU doit à des tiers (fournisseurs, financeurs, Etat, ...) plus que les créances dont elle dispose (clients, étudiants, financeurs, ...).

Structurellement, les projets financés font la plupart du temps l'objet d'avances qui sont comptabilisées au passif du bilan dans l'attente de la justification auprès des financeurs et justifie ainsi le BFR négatif.

Voici les Besoins en Fonds de Roulement par structure :

- Etablissement principal :

ACTIF CIRCULANT		2019	2020	2021	2022	Variation 2022-2021
Stocks		779	777	630	610	- 21
Créances		112 017	100 373	103 269	101 657	- 1 612
	<i>Créances sur des entités publiques</i>	103 548	91 530	91 605	89 333	- 2 272
	<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	5 432	8 481	10 982	11 797	814
	<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	75	83	75	-	- 75
	<i>Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositif d'intervention)</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances sur les autres débiteurs</i>	2 963	280	607	527	- 79
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)		831	342	785	1 000	215
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		113 628	101 492	104 686	103 267	- 1 416
PASSIF CIRCULANT						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 400	3 773	4 196	4 763	567
Dettes fiscales et sociales		14 384	14 182	15 786	14 056	- 1 730
Avances et acomptes recus		115 477	99 989	105 781	119 623	13 842
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		-	-	1 384	-	- 1 384
Autres dettes non financières		2 620	3 296	2 157	3 493	1 336
Produits constatés d'avance		3 742	3 566	4 595	3 909	- 686
TOTAL PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		145 623	124 805	133 898	145 844	11 946
CALCUL BFR = ACTIF CIRCULANT - PASSIF CIRCULANT		- 31 996	- 23 314	- 29 213	- 42 577	- 13 362

- Amidex :

ACTIF CIRCULANT		2019	2020	2021	2022	Variation 2022-2021
Stocks		1	1	1	-	- 1
Créances		11 773	16 692	24 592	41 823	17 232
	<i>Créances sur des entités publiques</i>	11 432	16 505	24 376	41 770	17 395
	<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	299	161	102	13	- 89
	<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositif d'intervention)</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances sur les autres débiteurs</i>	42	26	114	40	- 74
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)		185	-	-	32	32
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		11 960	16 693	24 593	41 855	17 264
PASSIF CIRCULANT						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		927	978	353	1 990	1 636
Dettes fiscales et sociales		-	-	-	14	- 14
Avances et acomptes recus		42 514	53 676	70 978	95 020	24 042
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		-	-	-	-	-
Autres dettes non financières		138	345	200	2	- 198
Produits constatés d'avance		304	366	143	172	30
TOTAL PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		43 883	55 365	71 673	97 169	25 496
CALCUL BFR = ACTIF CIRCULANT - PASSIF CIRCULANT		- 31 923	- 38 672	- 47 080	- 55 314	- 8 232

- Imera

ACTIF CIRCULANT		2019	2020	2021	2022	Variation 2022-2021
Stocks		-	-	-	-	-
Créances		645	359	290	444	154
	<i>Créances sur des entités publiques</i>	645	358	290	444	154
	<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	-	0	-	-	-
	<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositif d'intervention)</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances sur les autres débiteurs</i>	-	1	-	-	-
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)		-	-	-	-	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		645	359	291	444	155
PASSIF CIRCULANT						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0	17	2	3	2
Dettes fiscales et sociales		-	-	0	-	0
Avances et acomptes recus		879	329	350	616	266
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		-	-	-	-	-
Autres dettes non financières		0	-	0	0	0
Produits constatés d'avance		3	5	3	3	-
TOTAL PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		883	351	355	623	268
CALCUL BFR = ACTIF CIRCULANT - PASSIF CIRCULANT		- 238	8	- 64	- 179	- 113

- Service Inter Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

ACTIF CIRCULANT		2019	2020	2021	2022	Variation 2022-2021
Stocks		5	2	9	9	- 1
Créances		- 0	3	3	468	465
	<i>Créances sur des entités publiques</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	-	3	-	468	468
	<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositif d'intervention)</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances sur les autres débiteurs</i>	- 0	-	3	-	- 3
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)		-	-	-	-	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		5	5	14	477	465
PASSIF CIRCULANT						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1	0	- 3	2	5
Dettes fiscales et sociales		-	-	-	0	0
Avances et acomptes recus		-	-	-	20	20
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		-	-	-	-	-
Autres dettes non financières		1	0	0	-	0
Produits constatés d'avance		15	15	15	15	-
TOTAL PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		16	16	13	37	24
CALCUL BFR = ACTIF CIRCULANT - PASSIF CIRCULANT		- 11	- 10	1	440	441

- Institut interuniversitaire d'Etudes et de Culture Juives

ACTIF CIRCULANT		2019	2020	2021	2022	Variation 2022-2021
Stocks		12	-	-	-	-
Créances		11	-	-	-	-
	<i>Créances sur des entités publiques</i>	1	-	-	-	-
	<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	-	-	-	-	-
	<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositif d'intervention)</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances sur les autres débiteurs</i>	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)		0	-	-	-	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		23	-	1	-	1
PASSIF CIRCULANT						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0	0	0	1	2
Dettes fiscales et sociales		-	-	-	-	-
Avances et acomptes recus		-	-	-	-	-
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		-	-	-	-	-
Autres dettes non financières		0	0	0	0	0
Produits constatés d'avance		-	-	-	-	-
TOTAL PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		1	0	0	1	1
CALCUL BFR = ACTIF CIRCULANT - PASSIF CIRCULANT		23	0	1	1	0

- Coordination Nationale de Formation en Microélectronique

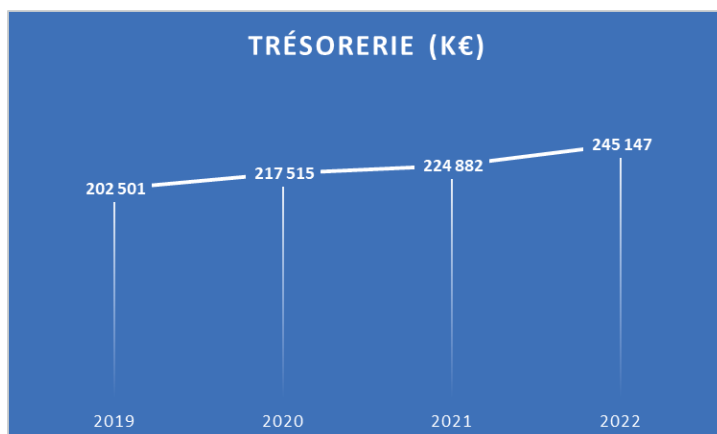
ACTIF CIRCULANT		2019	2020	2021	2022	Variation 2022-2021
Stocks		-	-	-	-	-
Créances		15	47	30	30	-
	<i>Créances sur des entités publiques</i>	15	47	30	30	-
	<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	-	-	-	-	-
	<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositif d'intervention)</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances sur les autres débiteurs</i>	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)		1	-	-	-	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		16	47	31	30	1
PASSIF CIRCULANT						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11	-	-	-	-
Dettes fiscales et sociales		-	-	-	-	-
Avances et acomptes recus		15	29	18	4	14
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		-	-	-	-	-
Autres dettes non financières		-	-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-	-
TOTAL PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		26	29	18	4	14
CALCUL BFR = ACTIF CIRCULANT - PASSIF CIRCULANT		- 10	18	12	25	15

- Budget Annexe IMmobilier

ACTIF CIRCULANT		2019	2020	2021	2022	Variation 2022-2021
Stocks		-	-	-	-	-
Créances		18 458	47 773	47 663	50 922	3 259
	<i>Créances sur des entités publiques</i>	16 534	44 943	46 888	50 029	3 141
	<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	1 924	2 830	769	670	- 99
	<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositif d'intervention)</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances sur les autres débiteurs</i>	-	0	6	223	217
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)		-	552	274	18	- 256
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		18 458	48 325	47 938	50 939	3 003
PASSIF CIRCULANT						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		48 599	4 642	6 138	8 727	2 588
Dettes fiscales et sociales		-	-	-	621	621
Avances et acomptes recus		54 049	82 014	89 184	99 907	10 723
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		-	-	-	-	-
Autres dettes non financières		124	453	26	130	155
Produits constatés d'avance		120	243	106	22	- 84
TOTAL PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)		102 892	87 351	95 402	108 164	12 762
CALCUL BFR = ACTIF CIRCULANT - PASSIF CIRCULANT		- 84 434	- 39 026	- 47 464	- 57 225	- 9 759

3. La trésorerie

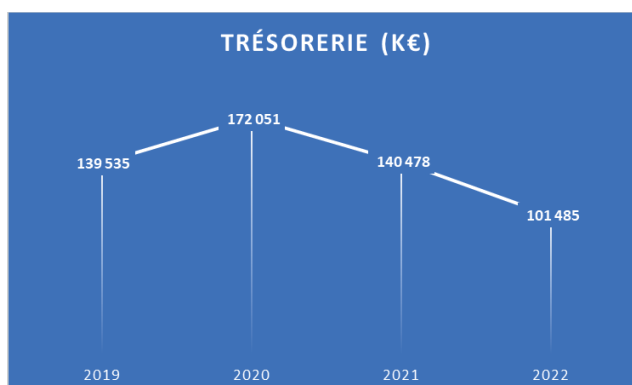
La Trésorerie (T) = Fonds de roulement (FR) – Besoin en fonds de roulement (BFR)



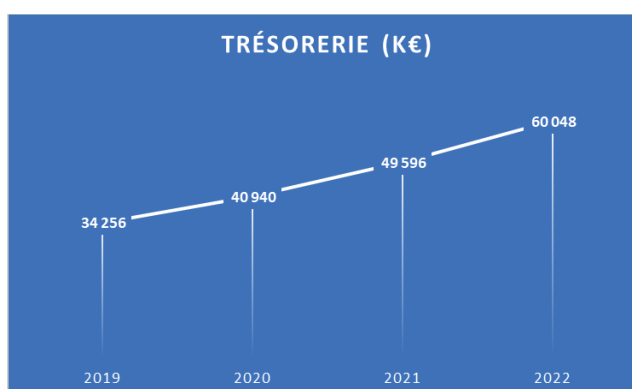
La trésorerie de l'établissement est en constante amélioration.

Voici les niveaux de trésorerie par structure :

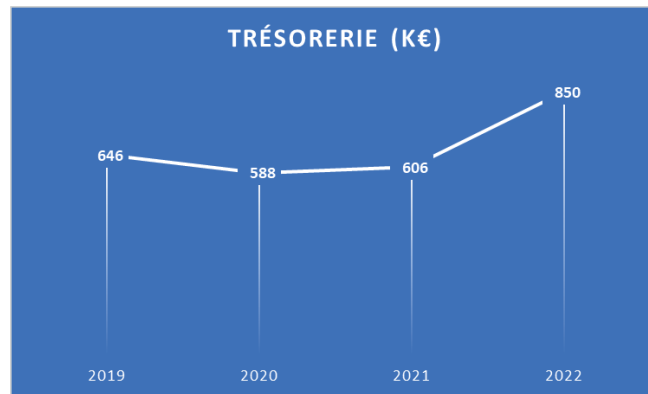
- Etablissement principal



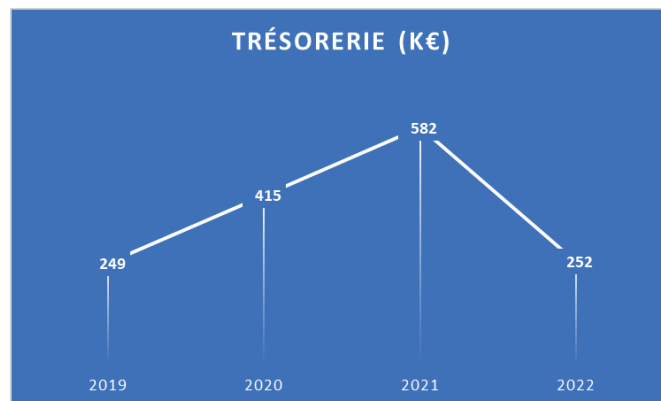
- Amidex



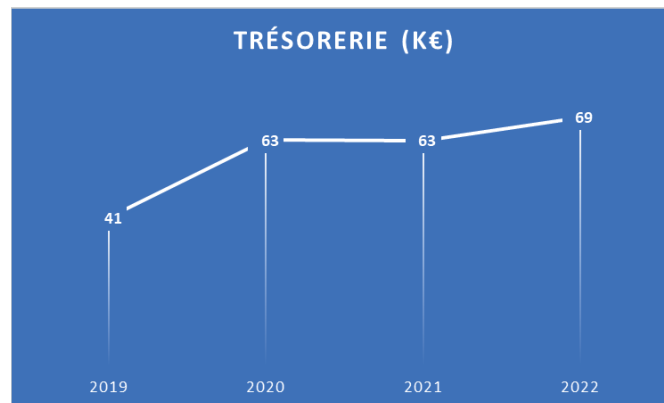
- Imera



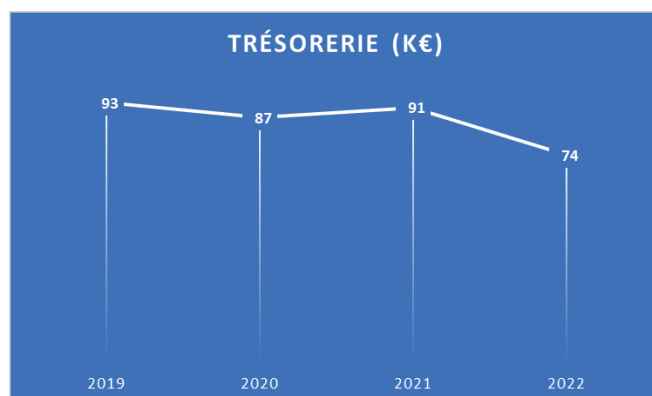
- Service Inter Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé



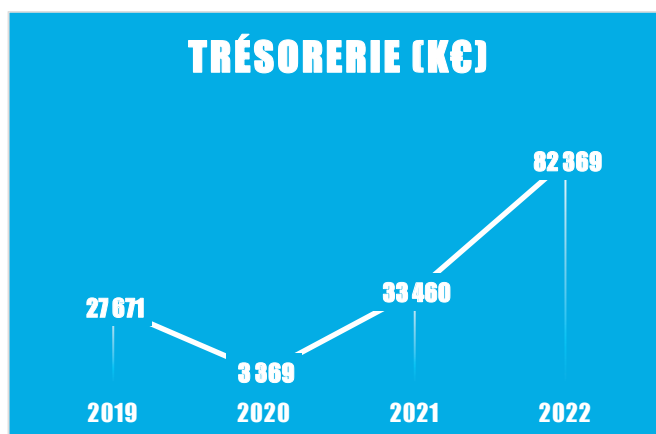
- Institut interuniversitaire d'Etudes et de Culture Juives



- Coordination Nationale de Formation en Microélectronique



- Budget Annexe IMmobilier



4- Les ratios et autres indicateurs

Pour le suivi et l'analyse des comptes, il est recommandé de prendre appui sur des indicateurs et ratios de manière à faciliter la lecture des enjeux, suivre l'évolution de la situation financière dans le temps et, le cas échéant, effectuer des comparaisons.

RATIO SCSP /PRODUITS ENCAISSABLES					
en M€	2019	2020	2021	2022	seuil d'alerte
SCSP	509,6	514,7	523,4	539,1	>87 %
Produits encaissables	640,1	635,0	657,4	696,8	
RATIO	79,6%	81,1%	79,6%	77,4%	

Le poids relatif de la SCSP par rapport aux recettes encaissables. Plus le ratio augmente, plus l'établissement est dépendant de la SCSP

RATIO RESSOURCES PROPRES /PRODUITS ENCAISSABLES					
en M€	2019	2020	2021	2022	seuil d'alerte
Ressources propres	136,8	131,0	148,1	171,0	13,0%
Produits encaissables	640,1	635,0	657,4	696,8	
RATIO	21,4%	20,6%	22,5%	24,5%	

Degré de dépendance de l'établissement aux subventions de service public versées par l'Etat

RATIO CHARGES DECAISSABLES /PRODUITS ENCAISSABLES					
en M€	2019	2020	2021	2022	seuil d'alerte
Charges décaissables	622,2	621,8	639,2	675,3	100,0%
Produits encaissables	640,1	635,0	657,4	696,8	
RATIO	97,2%	97,9%	97,2%	96,9%	

Plus le ratio est élevé et se rapproche de 100%, moins le résultat est élevé. Il fait abstraction des charges calculées et constitue une autre approche de l'équilibre économique de l'établissement

RATIO CHARGES EXTERNES DECAISSABLES / PRODUITS ENCAISSABLES					
en M€	2019	2020	2021	2022	seuil d'alerte
Charges externes décaissables	104,5	88,4	101,1	120,6	16,0%
Produits encaissables	640,1	635,0	657,4	696,8	
RATIO	16,3%	13,9%	15,4%	17,3%	
<i>Plus le ratio augmente, moins l'établissement dispose de marge de manœuvre</i>					

RATIO CHARGES DE PERSONNEL /PRODUITS ENCAISSABLES					
en M€	2019	2020	2021	2022	seuil d'alerte
Charges de Personnel	517,7	524,7	539,0	559,9	83,0%
Produits encaissables	640,1	635,0	657,4	696,8	
RATIO	80,9%	82,6%	82,0%	80,4%	
<i>Le poids relatif des dépenses de personnel dans les ressources encaissables, ainsi que son évolution, est significatif. Plus le ratio augmente, moins l'établissement dispose de marge de manœuvre.</i>					

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT					
en M€	2019	2020	2021	2022	
Capacité d'autofinancement (CAF)	15,88	23,90	18,34	22,71	
Variation N/N-1 en M€)	- 4,92	8,02	- 5,56	4,37	
10% des universités ont une CAF > à 10M€					
<i>Une érosion de la CAF aura pour effet de limiter la capacité d'investir et ou une diminution du FDR</i>					

CAF/PRODUITS ENCAISSABLES					
en M€	2019	2020	2021	2022	
Capacité d'autofinancement (CAF)	15,88	23,90	18,79	22,71	
Produits encaissables	640,10	635,03	657,42	696,77	
RATIO	2,5%	3,8%	2,9%	3,3%	
<i>Un niveau très réduit ou une dégradation sensible se traduira par une perte de capacité d'autofinancement</i>					